

DIRECTION DU GRAND ÂGE ET DE L'AUTONOMIE / CIAS

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



SOMMAIRE

INTRODUCTION ET CONTEXTE NATIONAL

1 LA DIRECTION DU GRAND ÂGE ET DE L'AUTONOMIE p 07

2 LES SERVICES SUPPORTS p 17

3 LES SERVICES À LA POPULATION p 35

4 DES SOLUTIONS ALTERNATIVES AU MAINTIEN À DOMICILE p 51

5 ET DEMAIN ? p 75

ÉDITO **DE MONIQUE PIMONOW**

Vice Présidente
du CIAS

L'année 2023 a été marquée par une forte inflation nationale qui a eu pour conséquence des difficultés budgétaires de plus en plus préoccupantes au sein du CIAS.

Les personnels, en nombre insuffisant du aux problèmes de recrutement, ont fait preuve de professionnalisme et de bienveillance pour accompagner nos personnes âgées au quotidien dans nos établissements et à domicile.

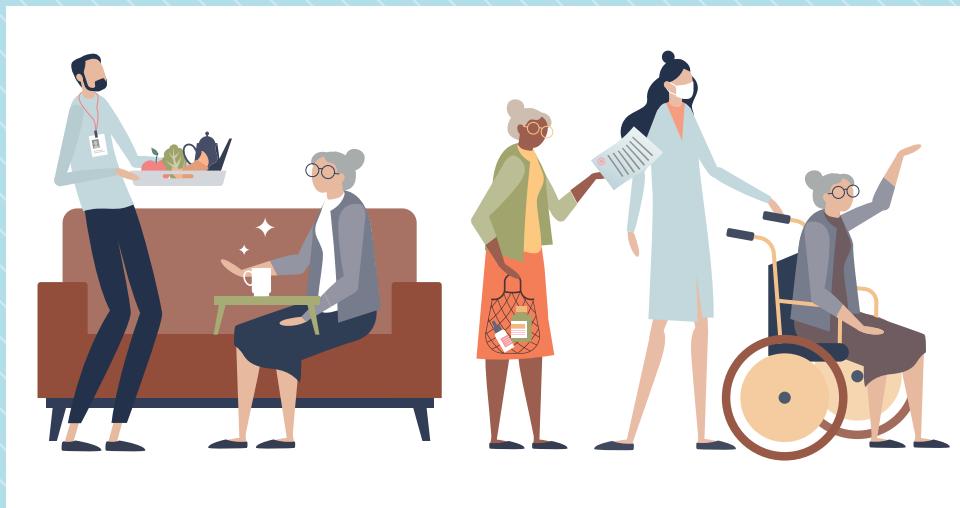
2023 est aussi l'année de nombreuses réflexions sur les projets à venir.

L'élaboration d'une stratégie patrimoniale pour la rénovation énergétique de tous nos établissements pour améliorer la vie des résidents et de nos professionnels.

Un travail conséquent sur le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil départemental, a été réalisé en 2023 pour une signature en 2024.

Je remercie tout particulièrement et très chaleureusement l'ensemble de toutes les équipes du CIAS pour leur dévouement et leur disponibilité auprès de nos aînés.

Monique PIMONOW



QUELQUES MOTS D'INTRODUCTION D'ISABELLE CROSET

DGA Grand Annecy /
DGS CIAS

La dynamique de « renaissance » des services du CIAS amorcée en 2022, a pu globalement poursuivre sa trajectoire en 2023.

Il est à noter toutefois que certains établissements voire services, ont vécu durant cette année des évènements internes marquants et déstabilisants, demandant une forte mobilisation pour beaucoup afin de permettre aux équipes concernées de garder le cap. La solidarité interne et la mobilisation des professionnels a une fois de plus pu se concrétiser et être le levier des difficultés à franchir.

Les recrutements, même s'ils restent encore difficiles, se sont améliorés notamment durant le deuxième semestre permettant ainsi de stabiliser certaines équipes soignantes. Le secteur du domicile reste encore en marge de ces évolutions notamment pour la part « aides à domicile »

Il est à noter que 2023 a été l'année durant laquelle les taux d'occupation ont progressé et notamment pour trois établissements ayant atteint en fin d'année des taux de 98% et plus.

D'une façon plus globale, l'année 2023 a été une année d'ancrage des actions transversales engagées et de l'harmonisation des pratiques.

C'est ainsi que le nouveau DUI avec le logiciel Titan a pris sa vitesse de croisière, facilitant le travail des professionnels et l'amélioration de la traçabilité, pour un meilleur service rendu aux usagers.

La démarche qualité engagée a elle aussi pris sa pleine dynamique avec la formation de l'ensemble des professionnels au logiciel Bluekango et la mise en œuvre d'une dynamique globale autour du signalement des évènements indésirables. Ceux-ci permettent au CIAS de conduire une veille active sur les problèmes rencontrés dans les établissements et services mais surtout, de définir et mettre en place des plans d'actions adaptés. Il restera maintenant à tous, plusieurs mois pour se préparer aux évaluations externes à venir en 2025.

Le CPOM a pu être finalisé, pour une signature début 2024, après plusieurs années de travail conduit avec l'ARS, le CD74 et les professionnels.

Le CIAS avait fait le pari d'un CPOM unique pour l'ensemble de la politique grand âge et autonomie conduite par l'agglomération, ce qui était une première, au moins en Haute Savoie. Défi atteint malgré certains services restés hors CPOM global pour des raisons réglementaires. La cohérence de notre action en est ainsi reconnue.

Les projets stratégiques ont poursuivi leur cours : stratégie patrimoniale, réflexion sur la politique grand âge de demain, diagnostic de territoire, ...

Les outils de pilotage interne ont pu être finalisés et présentés pour le secteur des établissements. Ils seront à développer en 2024 pour le budget principal et pour le secteur du domicile. Il leur restera alors de pouvoir

vivre pleinement grâce à une démarche pédagogique interne et une appropriation par tous, condition sans appel pour que le CIAS puisse reprendre une trajectoire financière redressée et stabilisée.

L'harmonisation des cycles de travail au sein des établissements s'est concrétisée avec des résultats plutôt positifs sur l'articulation vie privée / vie professionnelle et une meilleure présence auprès des résidents.

Les réseaux internes de pairs, fondement de la politique managériale du CIAS et de sa cohérence interne, ont poursuivi ou repris pour certains leur pleine dynamique : séminaires des cadres CIAS, collectif des directeurs d'établissements, des IDEC, animateurs, responsables hôteliers, assistantes de direction, ateliers permanents de formation, COPIL et COTECH de projets internes,...

Les établissements, les services ont pu également reprendre une vie qui leur était propre avec des projets foisonnants de part et d'autres. Les services du domicile ont pu dans ce cadre ouvrir les premières unités d'Habitat inclusif témoignant d'une belle réussite et d'une belle dynamique.

Les projets et partenariats en matière de ressources humaines ont également pu reprendre une pleine activité.

L'ensemble des services du CIAS pourraient être assimilés à une fourmilière au sein de laquelle l'activité est dense et pour laquelle, chacun joue un rôle essentiel de par ses missions et sa fonction, en vue d'une réussite collective.

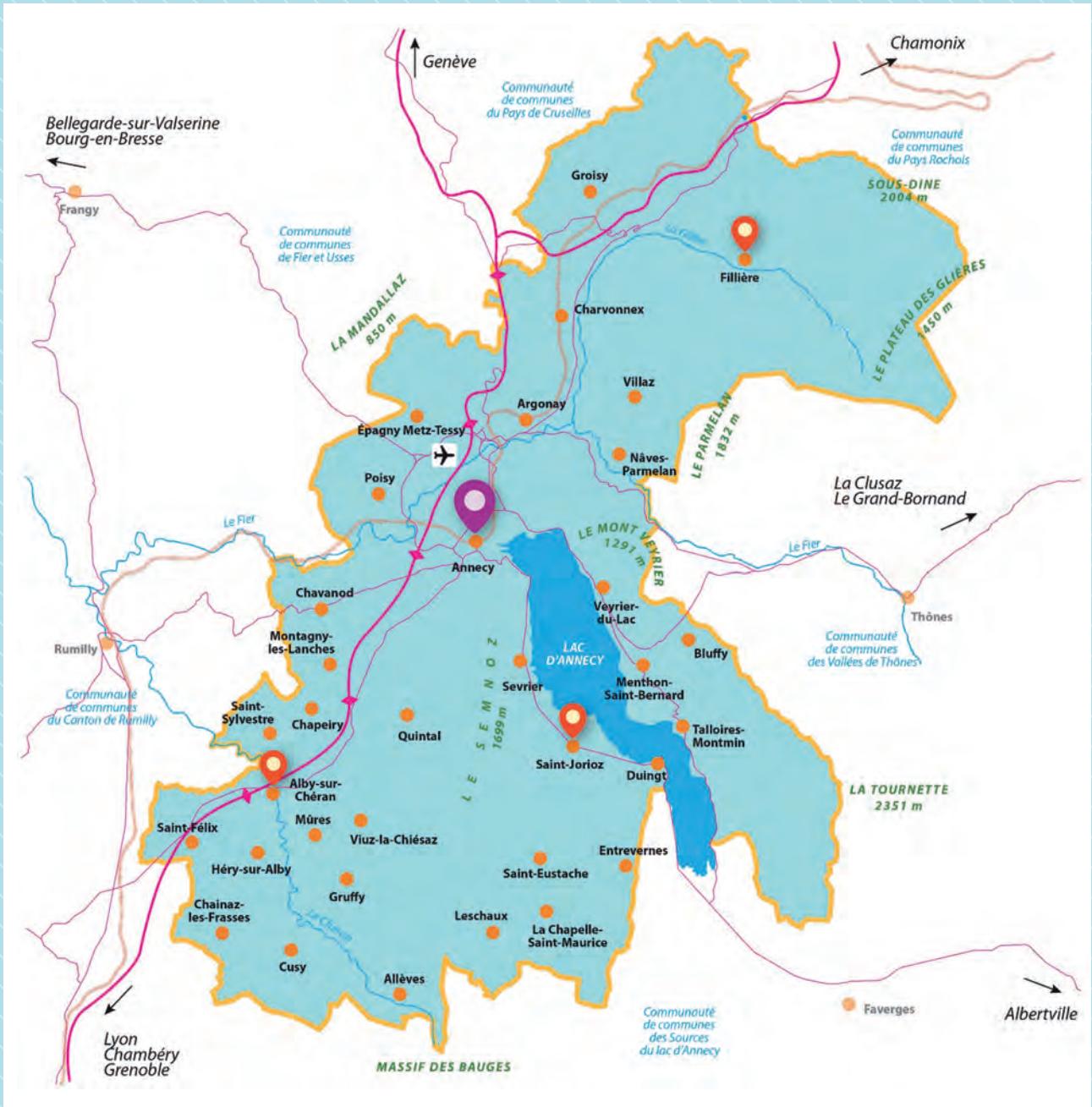
Professionnalisation, animation, conduite de projets, recherche de soutiens financiers devront poursuivre sur leur lancée, voir s'intensifier.

L'autonomie du CIAS se profile à l'horizon 2026. Les chantiers à conduire dans cette perspective restent encore nombreux mais seront essentiels pour donner à cette collectivité les pleins moyens organisationnels, techniques et financiers lui permettant de porter dans les meilleures conditions, la politique grand âge et autonomie de l'agglomération du Grand Annecy.

Souhaitons à ce beau collectif une longue vie au service des seniors du territoire et de leurs familles.

Isabelle CROSET
DGA Grand Annecy / DGS CIAS

TERRITOIRE D'INTERVENTION DU CIAS



1

LA DIRECTION DU GRAND ÂGE ET DE L'AUTONOMIE / CIAS

1.1 GOUVERNANCE	
P. 08	
1.2 LES CHIFFRES CLÉS 2023	
P. 10	
1.3 RAPPEL DES PERSPECTIVES 2023	
P. 13	

1.1. GOUVERNANCE

La commission Grand âge et Autonomie

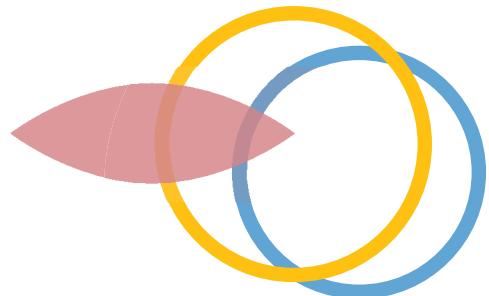
La commission Grand âge et Autonomie est présidée par Monique PIMONOW, vice-présidente du Grand Annecy en collaboration étroite avec Viviane MARLE, conseillère communautaire déléguée. Elle était composée en 2023 de 34 élus (conseillers communautaires et municipaux).

La Commission Grand Âge et Autonomie joue un rôle important dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes destinés à favoriser le bien-vieillir et à garantir le respect des droits et de la dignité des personnes âgées.

La commission Grand âge et Autonomie s'est réunie 4 fois en 2023.

Lieux de débats et d'échanges importants, les commissions se sont intéressées tour à tour aux thématiques plébiscitées par les élus à savoir :

- Les valeurs du CIAS
- La stratégie patrimoniale
- La politique gérontologique de demain
- Les offres de transport pour les seniors



Le conseil d'Administration

Le Conseil d'administration du CIAS, composé d'un nombre égal d'administrateurs issus de la société civile et d'élus, gère les services, définit les actions à mener et assure leur mise en œuvre sur le territoire des 34 communes de l'agglomération.

La présidente du Grand Annecy en est de droit la présidente. La vice-présidence est assurée par Monique Pimonow élue par le conseil d'administration.

6 conseils d'administration se sont réunis en 2023 avec 66 délibérations votées, parmi lesquelles la validation des comptes administratifs de l'année 2022, le débat d'orientation budgétaire 2023, les subventions pour les associations d'aide à domicile et différentes conventions.

4 décisions et 38 nouvelles conventions (hors marchés publics) ont été signées.

Instances réunies

Chaque année à minima, une rencontre conjointe des instances du Grand âge et de l'autonomie se réunit autour du débat d'orientation budgétaire et du rapport d'activité.

Les instances réunies se sont rencontrées 2 fois en 2023.



Groupes de réflexions des élus sur la politique grand âge

Face aux défis de vieillissement de la population sur le territoire, comment projette-t-on notre action demain ? Quel est et quel sera le rôle du CIAS pour répondre à ces défis ? Dans un contexte financier difficile pour la plupart des services, il est d'autant plus important de clarifier les grandes missions de la structure.

En ce sens, l'année 2023 a été l'occasion d'amorcer un travail de projection avec les élus du territoire.

En début d'année, les communes de l'agglomération ont eu l'occasion d'exprimer leurs besoins et souhaits via un questionnaire transmis par les services du CIAS. Les résultats de ce questionnaire ont été partagés et discutés collectivement en Commission Grand Âge et Autonomie.

Fort de ces échanges, un groupe d'élus locaux et d'experts s'est réuni à trois reprises pour approfondir plusieurs axes, en particulier sur les missions auprès des seniors autonomes ou peu dépendants. Animée par la DPI, leur réflexion a été alimentée par plusieurs documents : des analyses organisationnelles internes ainsi qu'un état des lieux de l'offre de services privés auprès des seniors du territoire.

Des interrogations communes ont émergé :

- Face à la complexité du parcours d'un senior : est-on en mesure de mieux informer la population sur les différentes actions existantes, notamment en termes de prévention ?
- Comment offrir un service de qualité auprès de nos seniors, même dans les territoires les plus éloignés d'Annecy ?
 - Comment maintenir un équilibre économique de nos services tout en ayant les moyens de nos ambitions ?
 - Et enfin, comment imagine-t-on, à l'horizon 2050, un territoire où il fait bon vieillir ?



L'ensemble de ces réflexions a donné lieu à une synthèse. Le travail sera approfondi en 2024.

1.2. LES CHIFFRES CLÉS 2023

CIAS

Nombre d'agents :

678 personnes dont 580 ETP (Equivalent Temps Plein)



DOMICILE

1236 personnes ont été accompagnées à domicile (hors aide aux aidant et ateliers divers)

235 personnes accompagnées en Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

854 personnes bénéficiaires du portage de repas à domicile

37 personnes accompagnées en Services Polyvalents d'Aide et Soin à Domicile (SPASAD).

ÉTABLISSEMENTS



909 personnes accompagnées en établissements dont :

185 en résidences autonomie,

674 en EHPAD,

5 en foyers soleil

249 nouvelles entrées en établissements dont :

43 en résidences autonomie,

201 en EHPAD,

50 en foyers soleil

1357 demandes d'admission reçues par le service des admissions sur Viatrajectoire, dont

176 demandes de précaution,

1181 demandes à la recherche d'une place rapidement,

3708 appels et/ou visites à l'accueil du service admissions du CIAS

6040 appels et/ou visites à l'accueil des services du domicile



SERVICES HÔTELIERS

774 590 repas servis en établissement

170 153 repas portés à domicile

124 554 kg de linge traités par la blanchisserie du CIAS

166 674 kg de linge traités par un prestataire externe



FINANCES



Un budget principal et 18 budgets annexes =
des dépenses globales de fonctionnement de
50 853 139, 23 €

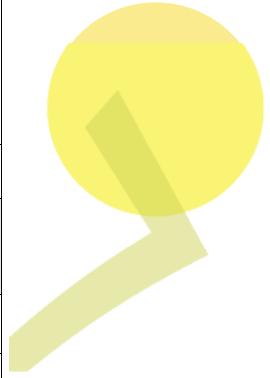
Recettes propres du CIAS : **39 483 820, 90 €** dont
13 101 931, 65 € versés par l'ARS et **6 822 091, 08 €**
versés par le Conseil départemental de
la Haute-Savoie.

La subvention d'équilibre Grand Annecy s'élève
pour 2023 à **5 900 000 €**.

1.3. RAPPELS DES PERSPECTIVES 2023 ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE

NIVEAU STRATÉGIQUE	
RAPPELS DES OBJECTIFS	ACTIONS RÉALISÉES
- Accompagner les élus du Grand Annecy dans la projection et planification de la stratégie patrimoniale sur la base des études conduites en 2022 et finalisées en 2023 : plan d'action et programmation, PPI, financement	- L'étude s'est poursuivie et s'est étoffée avec des demandes complémentaires (valeur vénale, ...) - Nouvelle présentation au Bureau du Grand Annecy en octobre 2023
- Nourrir la réflexion des élus pour projeter la politique grand âge et autonomie de demain et son financement	- Une réflexion a été conduite en 2023, animée par le CIAS avec des maires, élus et experts. Une synthèse des 3 réunions sera faite début 2024.
- Développer la coopération au sein des services communs avec la ville : veiller et participer pleinement à la vie des instances pour représenter les intérêts du CIAS	- 2 services communs : Restauration et parc automobile - Collaboration poursuivie en 2023. Celle-ci demande du temps et de l'engagement pour faire valoir les intérêts du CIAS.
- Engager et conduire les travaux de préparation à l'autonomie du CIAS	- Travaux démarrés et en cours avec le cabinet KPMG. - Des groupes de travail et 2 COPIL en 2023
- Finaliser et signer le CPOM avec l'ARS et le Département	- CPOM finalisé après plusieurs années de travaux - Sera signé début 2024
- Finaliser les travaux internes d'harmonisation des pratiques engagés : déploiement du DUI, déploiement de la démarche qualité CIAS et logiciel Bluekango, GED, harmonisation des cycles de travail	- De grandes avancées pour certains : cycles de travail, DUI, démarche qualité et logiciel Bluekango, GED , d'autres restent à finaliser.
- Développer une culture de management par la performance publique : raviver la dimension d'intérêt général dans les équipes, évaluer les prestations, piloter par la donnée.	- Tableaux de bord finalisés pour la partie établissements - A produire en 2024 : tableau de bord Bien Vieillir à Domicile et budget principal - Mobiliser les cadres autour de ces éléments de pilotage
- Mettre en œuvre une démarche durable	Pas d'avancée

- Mettre en œuvre une démarche durable	Pas d'avancée
- Finaliser le schéma directeur numérique du CIAS	- Des avancées sur le renforcement des compétences, l'optimisation des processus, l'intégration de solutions numériques innovants, mise en place de tableaux de bord de pilotage par la donnée.
- Définir une stratégie de communication	Pas d'avancée
NIVEAU OPÉRATIONNEL	
RAPPELS DES OBJECTIFS	ACTIONS RÉALISÉES
- Ré écrire le schéma interne des responsabilités	Pas d'avancée
- Améliorer la stratégie de gestion des emplois et des compétences et mettre en œuvre toutes actions favorisant les recrutements	A conduire avec la DRH. L'autonomie du CIAS devra lui permettre pleinement de développer cette stratégie
- Poursuivre les séminaires de cadres du CIAS et la formation des managers	- 3 séminaires en 2023. Toujours des temps forts de collaboration et de connaissance mutuelle. - œuvrent dans le sens d'une culture commune
- Piloter l'activité du CIAS : augmenter les taux d'occupation des établissements, préparer les évaluations ARS, évaluer le projet global d'animation (PGA), harmoniser les astreintes, faire vivre le plan de formation, engager une démarche qualité pour la restauration seniors, finaliser les travaux en cours, améliorer le circuit du linge, mettre en œuvre les unités d'habitat inclusif, optimiser les déplacements au sein des services du domicile, redresser financièrement les établissements, instaurer un dialogue de gestion interne, poursuivre le développement de nouveaux marchés publics, contenir les dépenses d'énergie, accompagner l'éventuel déménagement des services administratifs du CIAS.	- Pilotage de l'activité toujours très dense et mobilisateur. Des évènements imprévus en 2023 dans certains établissements ont mobilisé, avec la suspension d'un directeur de deux EHPAD, la direction du CIAS. - A noter, une remontée plus significative des taux d'occupation sur fin 2023



ZOOM SUR LES GRANDS SUJETS TRANSVERSAUX



• Qualité

Depuis 2022, un nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS (établissements et services sociaux et médico-sociaux) et des établissements sanitaires a été construit par la Haute Autorité de Santé.

Il s'appuie sur un référentiel national qui est commun à tous les établissements, centré sur la personne accompagnée (résident, bénéficiaire, mais également ses proches).

Les établissements et services du CIAS seront évalués entre 2025 et 2026.

Le CIAS s'engage dans cette démarche réglementaire et la considère comme une opportunité pour impliquer, accompagner l'ensemble des professionnels, et permettre d'assurer la sécurité et le bien-être des personnes accompagnées.

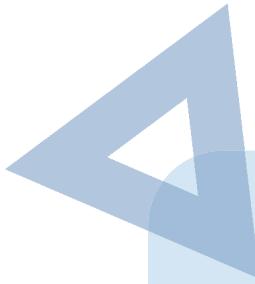
Cela s'inscrit dans une démarche plus globale et transversale, qui est celle de l'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques au sein du CIAS.

• Mise en œuvre du CPOM du CIAS en lien avec la Loi d'Adaptation de la Société au Vieillissement du 29 décembre 2015 (Art. L.313-11 CASF)



Le CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) du CIAS s'inscrit dans le cadre de la Loi d'Adaptation de la Société au Vieillissement du 29 décembre 2015 (Art. L.313-11 CASF).

Le CPOM, conclu avec les autorités chargées de l'autorisation (ARS ARA, CD74), s'étend sur une durée de 5 ans (4 ans pour le CIAS en raison du retard de signature) : 2024-2028 et vise à favoriser l'amélioration continue des services tout en assurant une gestion budgétaire efficiente.



Les objectifs et effets du CPOM

- ➔ Amélioration continue du service rendu aux usagers : Engagement à améliorer la qualité des services.
- ➔ Efficience de la dépense publique : Optimisation des ressources financières des tutelles (ARS, CD).
- ➔ Réflexion partagée sur les établissements et services : Analyse conjointe de la situation actuelle et des perspectives futures.
- ➔ Pluri-annualité budgétaire : Révisions budgétaires annuelles possibles pour ajuster les moyens aux besoins.
- ➔ Objectifs négociés : Définition concertée des objectifs entre CIAS, ARS, et CD. Allocation des moyens selon les dispositions réglementaires.

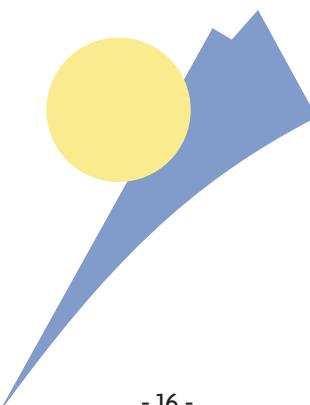
Mise en Œuvre et Suivi

Le cabinet ADVISORIA a assisté le CIAS dans la mise en place du CPOM.

Un suivi régulier est effectué pour assurer l'atteinte des objectifs fixés et l'ajustement des moyens en fonction des évolutions et des besoins.

Conclusion

Le CPOM du CIAS constitue un cadre structurant essentiel pour adapter et améliorer les services destinés aux personnes âgées. Il favorise une gestion rigoureuse et flexible des ressources tout en répondant aux attentes des usagers et des autorités de tutelle. Le bilan annuel permettra de mesurer les progrès réalisés et d'ajuster les actions pour atteindre les objectifs fixés.



2

LES SERVICES SUPPORTS

2.1 DES FEMMES ET DES HOMMES	P. 18
2.2 SECRÉTARIAT DE DIRECTION	P. 23
2.3 DIRECTION DES FINANCES, ACHATS, MARCHÉS PUBLICS ET MOYENS NUMÉRIQUES	P. 24
2.4 DIRECTION RELATION USAGERS ET QUALITÉ DES SOINS	P. 30
2.5 DIRECTION DÉVELOPPEMENT PROSPECTIVE ET INNOVATION	P. 33

2.1. DES FEMMES ET DES HOMMES

EN BREF

Le Pôle Ressources Humaines du CIAS déploie plusieurs projets, aussi bien en interne qu'en externe. En lien étroit avec la direction du CIAS et en collaboration avec la Direction des Ressources Humaines du Grand Annecy il œuvre à :

- L'amélioration continue des procédures RH
- Le déploiement de la marque employeur
- La mise en œuvre du plan de formation
- Le développement et le partage de projets spécifiques

LES ACTIONS PHARES

Co-pilotage des Ateliers Permanents de Formation

Les Ateliers Permanents de Formation sont des formations dispensées par des agents en interne, à destination des professionnels du CIAS. Depuis 2020, ces Ateliers sont animés dans un lieu de formation dédié au sein de la Résidence Autonomie des Pervenches à Cran-Gevrier. Cet espace est conçu pour favoriser l'échange et la mise en pratique entre professionnels avec des mises en situation au moyen d'une salle de bain/douche, une chambre, du matériel de transfert, etc. En 2022, le projet, co-piloté par la Direction Qualité des soins et le Pôle RH du CIAS a permis à 143 agents d'être formés au moyen de 3 Ateliers déployés sur toute l'année : l'Accueil Institutionnel, les Troubles Musculosquelettiques et l'Hygiène de la personne âgée.

Partenariat France Travail

Le partenariat avec France Travail s'est poursuivi en 2023 avec un double objectif : favoriser l'embauche de personnes éloignées de l'emploi et améliorer l'attractivité du CIAS sur le territoire. De nombreuses rencontres ont été organisées : ateliers découvertes des métiers pour les personnes en recherche d'emploi, escape games, job dating, autant d'occasions d'aller à la rencontre du public et de présenter nos métiers, souvent méconnus. Au quotidien, le partenariat avec France Travail nous a permis de recevoir des candidatures envoyées en direct par les conseillères. Les moyens mis en œuvre ont facilité les embauches.

Partenariat filière gérontologique

Cette année encore le Pôle RH a participé activement au Groupe de Travail Ressources Humaines animé par la Filière Gérontologique du bassin annécien. De par sa participation, le CIAS s'est enrichi des retours d'expériences partagés avec d'autres professionnels confrontés à des problématiques RH communes : difficultés de recrutement, manque d'attractivité des métiers, turn-over. Ces rencontres ont induit une meilleure compréhension de ces enjeux et ont favorisé la mise en place de réponses communes à ces problématiques. En 2024, le Pôle RH poursuivra son engagement auprès de la Filière Gérontologique en participant à la structuration d'une plateforme numérique pour l'emploi.

Campagne job d'été 2023

Depuis plusieurs années, le CIAS mène une campagne de recrutement « job d'été » auprès des jeunes âgés entre 17 et 26 ans. Cette année, celle-ci s'est déployée entre le mois de mars à septembre et a permis l'embauche pour l'été 2023 de plus d'une dizaine de jeunes, sur des postes d'infirmier, aide-soignant, aide à domicile et auxiliaire de vie. Les affiches créées à cette occasion ont été déployées auprès des écoles partenaires ainsi que sur les réseaux sociaux.

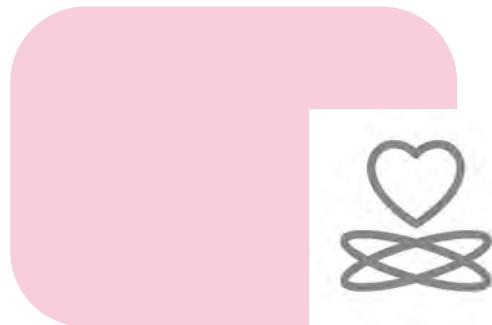
Forums de recrutement et job dating

Le Pôle RH a participé à plusieurs salons de recrutement et job dating au cours du premier semestre 2023 :

- « Le salon FORMA » à l'Espace Rencontres d'Annecy-le-Vieux le 02 mars
- Le job dating « Truck » co-organisé avec la MLJBA, à Annecy le 15 mars
- Le forum « Job d'été » à Meythet le 20 avril
- Le forum des « métiers Pôle Emploi » à Seynod le 24 avril
- Le job dating « Place de l'Emploi et de la Formation Service public » le 1er juin à Annecy

PERSPECTIVES

- Adapter le plan de formation aux nouvelles orientations stratégiques du CPOM 2024-2028 et veiller à la bonne mise en œuvre de ce plan d'action.
- Renforcer la politique GPEC du CIAS pour anticiper les mutations métiers et les besoins en recrutement.



CHIFFRES CLÉS

ZOOM SUR LES EFFECTIFS DU CIAS EN 2023

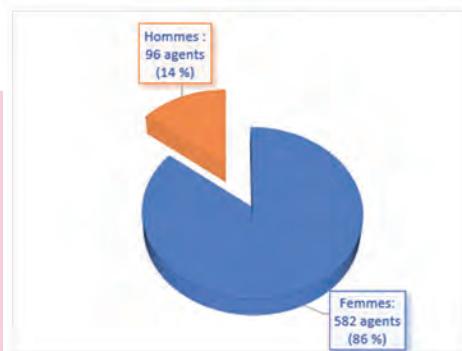
ETP autorisés : 580,28 EPT

Total agents : 678 agents

Total des absences : 22 513 jours (sauf disponibilités)

RÉPARTITION HOMMES/FEMMES

Les équipes du CIAS sont composées très majoritairement de femmes.



RÉPARTITION PAR FILIÈRES

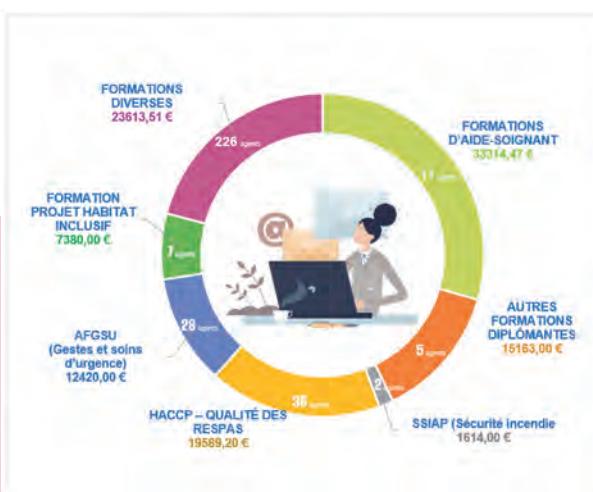
Les agents font principalement partie des filières sociales (auxiliaire de vie, agent social) et filières médico-sociales (auxiliaire de soins, aide-soignant, infirmier...) 2024, le Pôle RH poursuivra son engagement auprès de la Filière Gérontologique en participant à la structuration d'une plateforme numérique pour l'emploi.



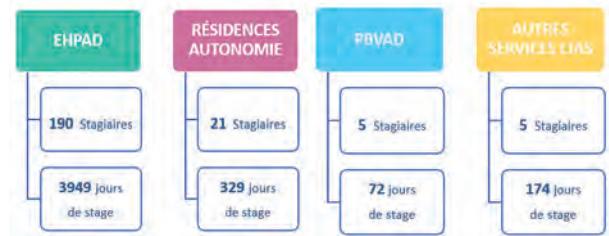
RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



BILAN DES FORMATIONS EN 2023

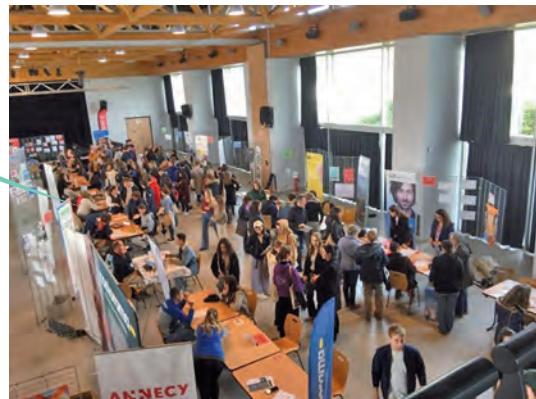


BILAN DES STAGES EN 2023



Le job dating « Place de l'Emploi et de la Formation Service public »
le 1^{er} juin à Annecy

Le forum « Job d'été »
à Meythet le 20 avril



2.2. SECRÉTARIAT DE DIRECTION

EN BREF

Le secrétariat du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est un service administratif chargé de soutenir les activités et les missions du CIAS. Il est responsable de la gestion des tâches administratives, de la gestion des instances, de la coordination des communications internes et externes, ainsi que de la documentation et de la préparation des réunions et des dossiers.

Le secrétariat facilite également la collaboration entre les différents services et partenaires du CIAS, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs de l'organisation.

LES ACTIONS PHARES

En tant que secrétariat de direction d'un CIAS, plusieurs actions phares ont été mises en œuvre pour soutenir efficacement la direction et contribuer au bon fonctionnement de l'organisation. Voici quelques exemples :

Animation du réseau interne des assistantes de direction : Le réseau s'est réuni 3 fois en 2023 et a abordé différents sujets. Les assistantes de direction ont suivi une formation sur la prise de note.

Amélioration continue du secrétariat : Contribuer à l'identification des axes d'amélioration et à la mise en place de solutions pour optimiser les processus administratifs et renforcer l'efficacité de l'organisation.

PERSPECTIVES

Archivage : La mise en place de l'archivage se déroulera sur une période de 4 ans, débutant en juin 2024. L'intervention initiale de l'archiviste se concentrera sur le local d'archives du CIAS du Grand Annecy, avec une durée de mission de 35 jours. Par la suite, à partir de 2025, l'archiviste interviendra également dans les différents établissements.

Blukango : Utilisation de Blukango pour le dépôt des conventions, des rapports d'activité, etc., afin de faciliter l'accès aux documents aux personnes disposant des autorisations nécessaires pour les consulter.

Arborescence : Réviser la structure de l'arborescence P du CIAS afin de la simplifier et de la rendre plus conviviale pour une utilisation plus aisée.

Réseau des assistantes de direction : Mise en œuvre d'un rétroplanning visant à faciliter l'anticipation des tâches des assistantes de direction.

2.3. DIRECTION DES FINANCES, ACHATS, MARCHÉS PUBLICS ET MOYENS NUMÉRIQUES

Service finances

EN BREF

La situation financière des établissements continue d'être critique. Les déficits cumulés des établissements atteignent des montants très importants et avoisinent pour certains établissements le million d'euros. L'année 2023 est encore marquée par des faibles taux d'occupation, ce qui met davantage en difficulté la situation financière des établissements. Néanmoins, nous pouvons constater une nette évolution de ces taux par rapport à 2022 même si ces deniers restent en deçà du taux d'occupation budgétaire de 98%. Les taux varient de 71,79% à 98,56% contre 66,12% à 94,29% en 2022.

LES ACTIONS PHARES

Mise en place du logiciel TOTEM pour la dématérialisation du budget principal dépendant de la nomenclature M14 pour la préfecture



PERSPECTIVES

Mise en place de la M57 pour le budget principal au 1er janvier 2024.

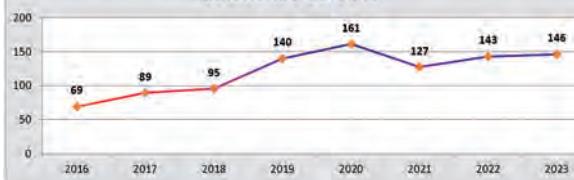
CHIFFRES CLÉS

Un budget principal et 18 budgets annexes qui représentent des dépenses globales de fonctionnement de 50 853 139,23 €.

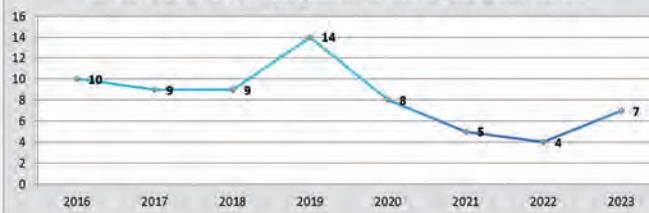
Recettes propres du CIAS : 39 483 820,90 € dont 113 101 931,65 € versés par l'ARS et 6 822 091,08 € versés par le Conseil départemental de la Haute-Savoie soit 50,46% des recettes propres.

La subvention d'équilibre s'élève pour 2023 à 5 900 000 €.

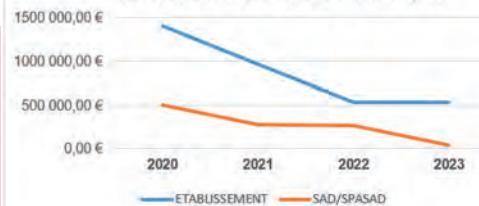
**Nombre de personnes bénéficiaires
de l'aide sociale en EHPAD et en Résidences
autonomie du CIAS**



**Nombre de personnes bénéficiaires de l'aide sociale
au service d'accompagnement et d'aide à domicile**



**EVOLUTION DES IMPAYES DES
RESIDENTS ET BENEFICIAIRES**



Service achats et commande publique



EN BREF

Service transversal, le service Achats & Commande publique du CIAS conçoit, propose, réalise et met en œuvre les opérations liées à la politique d'achats des établissements. En outre, il intervient en tant que conseil et assistance auprès des services du CIAS. Il coordonne également l'ensemble de la téléphonie mobile, la flotte automobile et les assurances du CIAS pour l'ensemble de ses services et établissements.

LES ACTIONS PHARES

1 – L'année 2023 confirme l'augmentation constante de la technicité de certains secteurs d'achats publics, obligeant le service à s'adapter encore davantage à l'évolution technologique des produits et services nécessaires aux établissements. Le dernier marché public à enjeu financier important qui s'est opéré sur les produits d'entretien et d'hygiène, a demandé une attention toute particulière quant à sa technicité sanitaire et chimique, et ses impacts.

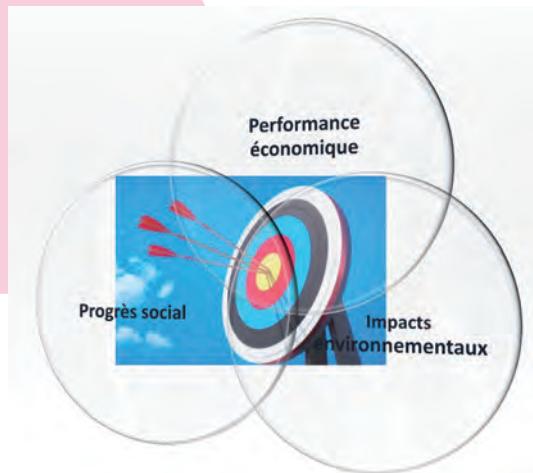
2 – L'augmentation croissante des prix revêt sur l'ensemble des secteurs économiques, un impact financier majeur, et un enjeu essentiel du service dans un contexte très contraint des dépenses publiques. Pour répondre à cette problématique, le CIAS a contractualisé avec des centrales d'achats sur certains secteurs, comme par exemple pour les fournitures de bureau, ou le recours à du personnel intérimaire en ce qui concerne les établissements.

PERSPECTIVES

- En application de l'article R.5212-25 du Code de la santé publique, le CIAS doit veiller à la mise en œuvre de la maintenance et des contrôles de qualité prévus pour les dispositifs médicaux qu'il exploite. Ainsi des contrats de maintenance sur ce thème sont en cours sur l'ensemble des 11 établissements du CIAS.

- Le renouvellement progressif des équipements liés aux soins dans le domaine des infrastructures de téléphonie du système «Appel malade» débutera sur 2024, ces investissements pluriannuels représenteront un impact financier conséquent.

- Les achats publics constituent un levier majeur en faveur du développement durable, 10% des achats publics est un objectif pour l'Etat que le CIAS souhaite suivre :



CHIFFRES CLÉS

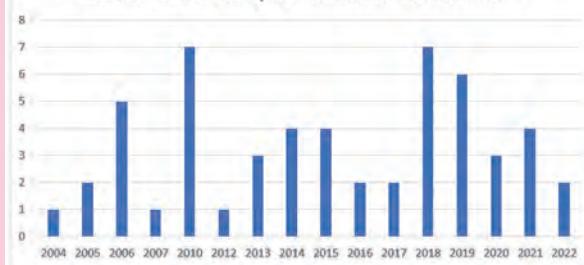
Au 31 décembre 2023, le CIAS gère une flotte de 54 véhicules et 26 vélos à assistance électrique répartis sur les établissements pour personnes âgées, les services d'aide à la personne et les services administratifs. L'objectif du CIAS est de mutualiser une part importante des véhicules.

Le code de l'environnement impose aux pouvoirs adjudicateurs d'acquérir, lors du renouvellement, une part de véhicules à faibles émissions, véhicules électriques ou hybrides rechargeables. Pour les collectivités gérant un parc supérieur à 20 véhicules, au moins 30 % de véhicules renouvelés annuellement doivent être des V.F.E. jusqu'au 31/12/2024. L'objectif du CIAS est de pourvoir à ce renouvellement sur une partie de sa flotte avec des véhicules plus récents et moins polluants afin d'être en adéquation avec la réglementation.

Répartition du nombre de véhicules par type d'énergie



Nombre de véhicules par année de mise en circulation



Service système d'information et numérique

EN BREF

L'année 2023 a été marquée par une série d'initiatives et de réalisations importantes. Ces efforts ont été axés sur le renforcement des compétences, l'optimisation des processus, et l'intégration de solutions numériques innovantes.

LES ACTIONS PHARES

- Mise en place du DUI (Dossier Usager Informatisé) sur les EHPAD, RA, accueil de jour et foyer logement et formation de tous les agents
- Mise en place de la messagerie sécurisée de santé MonSISRA
- Mise en place d'un logiciel de gestion des appels malade Ofélia
- Obtention de la subvention PAI du quotidien (plan d'aide à l'investissement), permettant l'acquisition d'immobilisation pour les EHPAD (145 994,71 €)
- Obtention de la subvention PAIN (plan aide à l'investissement numérique), permettant l'acquisition de Totems d'accueil, d'écrans connectés et de tablettes pour les résidences autonomie, installation des équipements en 2024. (60 000 €)
- Mise en place des tableaux de bord de pilotage d'activité
- Présence accrue sur les sites pour accompagner les agents à l'utilisation des outils
- Formation des agents



PERSPECTIVES

- Mise en place d'un trombinoscope CIAS pour faciliter l'accueil des nouveaux arrivants
- Mise en place d'un mail pour tous après le remplacement de la messagerie Zimbra
- Formation continue des agents des services et établissements du CIAS à Titan link
- Portail Famille Titan Link



CHIFFRES CLÉS

- 157 tablettes installées sur les sites pour utiliser Titan link
- + de 80 postes informatiques renouvelés sur l'ensemble des établissements et services
- 145 994,71 € obtenus dans le cadre du PAI
- 60 000 € obtenus dans le cadre du PAIN
- 655 000 € de subvention à obtenir en 2024 dans le cadre du DUI



Des tablettes fixées sur les chariots de soins



INVESTISSEMENTS NUMÉRIQUES MULTIFORMES EN RÉSIDENCE AUTONOMIE



2.4. DIRECTION RELATION USAGERS ET QUALITÉ DES SOINS

EN BREF

La direction apporte une vision, un support et une compétence métiers du soin auprès des services. L'ouverture vers les partenaires du territoire, tant sanitaires que médico-sociaux, permet d'adapter l'offre aux besoins et aux demandes des usagers.

La volonté d'harmoniser les pratiques et les process va dans le sens de la sécurisation des professionnels, ainsi que des résidents.

Le service admissions assure l'accueil, l'orientation et le traitement des demandes des usagers sur Viatrajectoire pour les établissements du CIAS. La procédure est dématérialisée. Cependant, un accueil physique et/ou téléphonique sans rendez-vous existe pour les usagers qui seraient en difficulté avec la pratique numérique, ou qui auraient besoin d'un accompagnement personnalisé.

LES ACTIONS PHARES ET PARTENARIAT

La qualité des soins et gestion des risques accompagne :

→ L'harmonisation des pratiques au sein du CIAS grâce :

- Aux rencontres du collectif d'IDEC (infirmières coordinatrices).
- Aux ateliers permanents de formation (prévention des troubles musculo-squelettiques, hygiène de la personne âgée et bases du vieillissement), en lien avec le service de coordination RH du CIAS.

→ La sécurisation de l'accompagnement des résidents :

- L'harmonisation et la convergence numérique par le déploiement de deux nouvelles applications : Titan Link pour la partie DUI (Dossier Usager Informatisé) qui permet d'assurer la sécurité des transmissions et la continuité des soins ; Bluekango pour l'accès à une gestion électronique documentaire (GED) et la déclaration des événements indésirables (EI) au sein du CIAS.
- Le dispositif infirmière de nuit permet d'accompagner les professionnels et d'éviter des hospitalisations. Sur 2023, il y a eu 154 interventions sur les 8 ehpad, représentant 66 hospitalisations évitées et 23 accompagnements de fin de vie la nuit.

Relations aux usagers

Les liens partenariaux sont renforcés sur le territoire pour optimiser les parcours et renforcer l'attractivité du CIAS sur le territoire : filière gérontologique, Conseil départemental, CHANGE, CCAS d'Annecy, SSR, acteurs sociaux et médico-sociaux, mandataires.

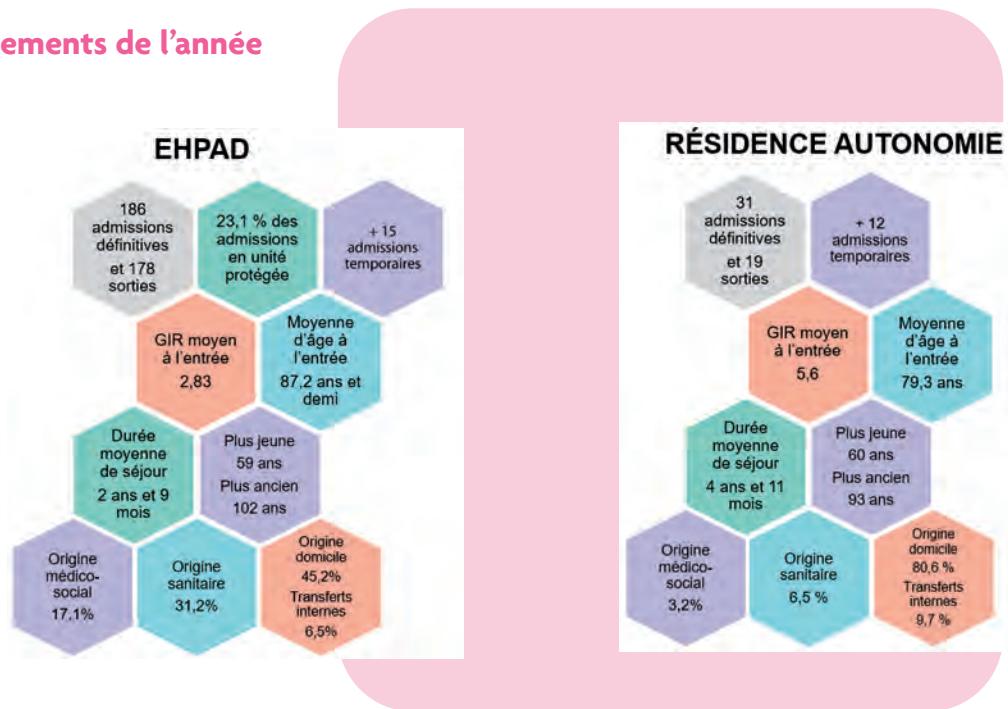
Dès que nécessaire, une prise de relai est effectuée auprès des directions d'établissement pour apaiser les relations complexes avec certaines familles.

PERSPECTIVES

- Soutenir la mise en œuvre des auto-évaluations pour l'ensemble des établissements et services.
- Porter le déploiement des plans d'action avec une vision transversale, pour être prêts pour l'évaluation HAS au deuxième semestre 2025, en copilotage avec la DPI.
- Améliorer l'accueil des usagers par des actions concrètes : proposer des visites virtuelles de nos établissements pour permettre de se projeter sur une entrée ; réharmoniser et rendre plus attractif le livret d'accueil ; organiser une enquête de satisfaction.

CHIFFRES CLÉS

1. Mouvements de l'année



CHIFFRES CLÉS

2. Demandes dans les établissements du CIAS

Le service des admissions a reçu en 2023 sur Viatrajectoire 5373 demandes, représentant 1181 dossiers. Un usager peut en effet sélectionner plusieurs établissements sur l'application.



Ces demandes se répartissent ainsi :

Sur les dossiers à la recherche d'une place en hébergement définitif, environ 25 % entreront dans les établissements du CIAS. Les autres demandeurs ne donnent pas suite, ou intègrent un établissement hors-CIAS.

Demandes résidences autonomie (6,9%)

- 56% des demandes concernent des femmes
- 82 ans de moyenne d'âge
- Pour être éligible à une résidence autonomie , il faut être en GIR 5/6
- 22,1 % des demandeurs proviennent d'un autre département

Demandes d'EHPAD hébergement définitif (73,1%)

- 58,2% des demandes concernent des femmes
- 84 ans de moyenne d'âge
- Majorité de GIR 3/4 mais proportion importante de GIR 1/2
- 16,57 % des demandeurs proviennent d'un autre département

3. Accueil et orientation des usagers

Poste accueil

2724 appels reçus sur le numéro unique d'accueil et 435 appels émis.

302 personnes reçues dans le service en présentiel.



Poste infirmière des admissions

682 appels reçus par l'infirmière des admissions.

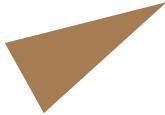
2567 appels émis par l'infirmière des admissions.

Les appels de l'infirmière des admissions concernent majoritairement les familles, mais également dans une large proportion les partenaires du territoire et la coordination des situations : hôpitaux, SSR, assistantes sociales, médecins traitants, mandataires, autres établissements médico-sociaux.

2.5. DIRECTION DÉVELOPPEMENT PROSPECTIVE ET INNOVATION

EN BREF

LES ACTIONS PHARES DONT PARTENARIAT



- **Séminaire des cadres**

- Restitution des audits
- Bilan et valorisation des projets déployés sur l'année écoulée : énergie positive, célébration du travail accompli, partage d'expériences
- Acculturation démarche d'évaluation : animation ludique autour d'un jeu de cartes

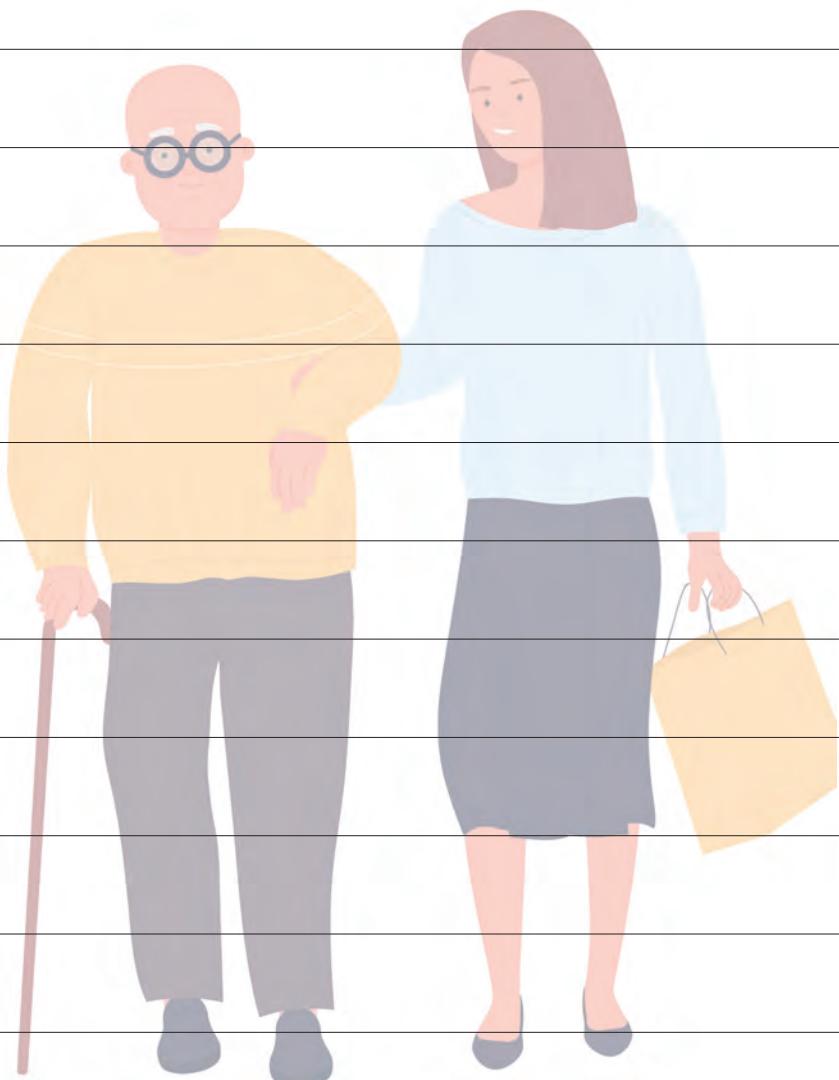
- **Diagnostic de territoire**

- **Objectif éval HAS : cadrage, apport de méthode**

- **Réflexion politique grand âge de demain**



NOTES



3

LES SERVICES À LA POPULATION

3.1 PRÉVENTION AVANT PERTE D'AUTONOMIE	P. 36
3.2 AIDE ET SOINS À DOMICILE	P. 38
3.3 AIDE A LA VIE QUOTIDIENNE	P. 42
3.4 PRÉVENTION AIDE AUX AIDANTS.....	P. 44
3.5 ACCUEILS DE JOURS THÉRAPEUTIQUES « L'ESCALE » ET « L'ENTRACTE »	P. 47

3.1. PRÉVENTION AVANT PERTE D'AUTONOMIE

L'année 2023 a été une année de forte mobilisation des professionnels afin de répondre à des enjeux majeurs en termes de recrutement et de qualité des services rendus aux bénéficiaires.

Permettre aux Personnes Âgées du territoire de rester à domicile c'est recruter des professionnels de terrain et les former afin qu'ils puissent assurer leurs missions. Le recrutement et la formation ont été deux enjeux majeurs pour nos services. Ce volontarisme en termes de recrutement a permis d'enrayer la baisse et de maintenir le nombre d'heures effectuées auprès des Personnes âgées. Les recrutements sont, le plus souvent, le fait de personnes en reconversion et les formations sont assurées en intra grâce au plan de formation des professionnels du CIAS.



L'amélioration continue de la qualité du service rendu aux bénéficiaires a été également un axe majeur du travail des professionnels.

Les services aide, soin et portage de repas ont été certifiés AFNOR pour la 13^e année consécutive, cependant dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité transversale pour l'ensemble des services et établissements du CIAS, il a été décidé de ne pas renouveler celle-ci.

Les déclarations d'évènements indésirables ont été informatisées et leur analyse est réalisée de manière collégiale au sein de la Cellule FEI (fiche d'évènements indésirables) du CIAS.

Les réclamations des bénéficiaires sont également informatisées sur le logiciel métier ainsi que toutes les prises de contact pour la mise en place des services.

Cette informatisation des déclarations d'évènements indésirables et des réclamations permet une meilleure prise en compte de celles-ci et de parfaire leur traitement en facilitant la mise en place d'actions correctives et/ou préventives.

Les enquêtes de satisfaction réalisées auprès de tous les bénéficiaires et l'analyse de leurs résultats permettent aux professionnels d'adapter les services et méthodes de travail aux besoins.

2023 a été l'année de la négociation et de la signature des CPOM pour les services Aide, Soin et Accueils de jour.



Les Foyers Soleils se sont également adaptés aux besoins des résidents en se transformant (pour deux unités sur les 4) en Habitats Inclusifs avec les financements adaptés en répondant à l'appel à Projet du CD74.

Le DUI (dossier usagers informatisé) a été mis en place pour les accueils de jour et à l'habitat inclusif.

Le Service Prévention et Aide aux Aidants a continué à développer ses actions sur l'ensemble du territoire.

2024 sera une année...

... d'adaptation des services aux besoins des personnes âgées du territoire avec notamment :

- Une réorganisation au sein de la Direction Prévention et Bien Vieillir à Domicile
- La mise en conformité des Services à domicile et prévention avec le Cahier des Charges des nouveaux Services Autonomie à domicile
- L'ouverture de la Plateforme de répit à l'ensemble des aidants
- La finalisation de l'habitat inclusif
- De consolidation de la Démarche continue d'amélioration de la qualité avec la préparation des évaluations externes HAS en 2025.



3.2. AIDE ET SOINS À DOMICILE

CHIFFRES CLÉS

Sur le SAD

- 235 bénéficiaires accompagnés
- 42 310 heures d'intervention
- 85 ans, la moyenne d'âge
- 85 % des personnes en GIR 1 à 4
- 159 visites à domicile dont 74 pour de nouvelles entrées, 48 en renouvellement, 15 pour le SPASAD et 14 pour le relais à domicile

Sur le SPASAD

- 37 patients accompagnés
- 11 nouvelles entrées
- 88 ans de moyenne d'âge
- 80 % de taux d'occupation

EN BREF

L'année 2023 a encore été marquée par un turnover important dans l'équipe du SSIAD notamment, avec le départ de l'IDEC et l'IDE, et un recours à un nombre conséquent d'intérimaires. Malgré ces difficultés de recrutement, le SSIAD a pu maintenir l'activité du service, grâce à une forte implication des soignants. Côté aide à domicile, malgré les différentes actions entreprises, le recrutement reste encore un défi majeur à relever. Nous ne pouvons cette année encore, que constater la baisse du nombre d'heures réalisées. L'année 2023 a vu, par ailleurs, de belles réalisations se concrétiser, comme le démarrage des 2 unités d'Habitat Inclusif et un travail autour de la qualité et de la prévention des risques au service d'aide et de soins à domicile.





LES ACTIONS PHARES

- **Signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec le Conseil départemental :** une dotation qualité SAAD d'un montant de **112 415 €** a été obtenue. Elle vise deux objectifs principaux : améliorer la qualité de vie au travail des intervenants et améliorer la prise en charge des bénéficiaires. Les actions financées ont permis :
 - la mise en place d'une organisation promouvant la qualité de vie au travail
 - de renforcer les actions limitant les risques professionnels
 - la mise en place d'un accompagnement des personnes dont le profil de prise en charge présente des spécificités
- **Obtention du renouvellement de la certification AFNOR en février 2023 jusqu'en octobre 2023 :** avec des points forts relevés par l'auditeur :
 - Formalisation des projets de vie personnalisés des usagers
 - Organisation du répit aux aidants. Mise en place des horaires continus au SPASAD
 - Mise à jour du DUERP
 - Démarche continue d'amélioration de la qualité
- **Transformation des foyers soleil en habitat inclusif :** Suite à un appel à candidature lancé par le CD74, en 2023 les foyers soleil commencent leur mutation en habitat inclusif avec la création de 2 unités puis 2 autres en 2024. Cette évolution révolutionne la dynamique des foyers soleil avec la création d'un Projet de Vie Sociale Partagée tenant compte :
 - Des souhaits exprimés par les résidents
 - De l'environnement dans lequel il se déploie
 - Des caractéristiques et profils des résidents

Et permettant le recrutement d'un agent d'accompagnement par unité de 11 résidents. Cette évolution est financée par la CNSA.



La construction d'une charte et d'une identité visuelle élaborée avec les résidents

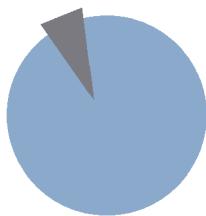


- Actions fortes en faveur du recrutement et des professionnels en place :

- ➔ 74 candidatures gérées dont : 31 candidatures spontanées, 16 par Pôle Emploi, 7 via le service CIAS, 10 emplois vacances, 4 par ADECCO, 2 par le Forum Emploi, 1 par la PJJ, 1 réintégration.
- ➔ 8 embauches (dont 4 emplois été), 5 refus de contrat, 5 immersions sans suite, 12 candidats qui n'ont pas donné suite.

- Mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) : 8 réunions consacrées au DUERP ont eu lieu sous l'égide du Relais de Prévention et a réuni des Aides à Domicile et des aides-soignants. Des actions relatives à la mise en place d'équipements professionnels, de formations, et l'initiation d'une démarche de prévention de l'absentéisme avec le service de la DRH du Grand Annecy ont pu se dessiner.

- Politique de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) active : dans le cadre d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), les emplois d'agent d'accompagnement de l'habitat inclusif ont été fléchés maintien dans l'emploi pour les aides à domicile nécessitant des améliorations de postes non compatibles avec leurs missions.



PERSPECTIVES

- Déploiement de la réforme des Services Autonomie A Domicile (SAD), dans le cadre impulsé par les tutelles, ARS et Conseil Départemental. Il est prévu, dans un premier temps, un audit des services au 1er trimestre 2024 par le Conseil départemental afin de dresser une cartographie de l'existant et définir une stratégie départementale. Le SPASAD se positionnera sur la demande d'une augmentation du nombre de places de SSIAD.

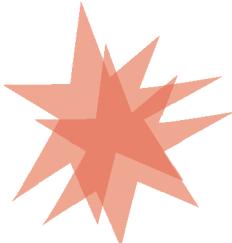
- Déploiement de la démarche qualité HAS : une auto-évaluation du service d'aide et de soins à domicile est prévue au printemps 2024, pour préparer l'évaluation externe annoncée fin 2025 par les tutelles. L'année 2024 sera ainsi celle de la refonte des procédures/protocoles internes, de la formation/information des intervenants sur les thématiques essentielles des 18 critères impératifs du manuel qualité HAS, afin de maintenir vivante et dynamique la démarche d'amélioration continue de la qualité du service.

- Projet de service (2025) : élaboration du nouveau projet de service en favorisant la participation active des bénéficiaires et des professionnels afin de déterminer au mieux les besoins et les actions à mettre en place et à déployer.

- Mise en place d'une semaine « Bien-être » des équipes du Domicile : élaborée avec la participation des aides à domicile à un groupe de réflexion sur la Qualité de Vie au Travail aboutissant sur des propositions d'actions concrètes à mettre en place : sophrologie, réflexologie, massage, marche consciente...



3.3. AIDE À LA VIE QUOTIDIENNE



EN BREF

Le service d'Aide à la Vie Quotidienne comporte 2 services :

- Le portage de repas
- La téléalarme



PORTAGE REPAS

Dans une dynamique similaire à l'année 2022, le service enregistre une baisse d'activité due aux mêmes facteurs que l'année dernière : départ en EHPAD des bénéficiaires et croissance des concurrents sur le marché. Le nombre de tournées a été réduit à 11 au lieu de 12 en 2023. Le nombre de repas livrés en 2023 a été de 153 456 (contre 169 714 en 2022, soit une baisse de 9.5%). Le service constate une baisse du nombre de bénéficiaires de 5,12% (en 2022, le nombre de bénéficiaires avait baissé de 12.89%). Le service administratif a traité 295 nouvelles demandes d'inscription au portage repas en 2023 et 257 ont abouti.

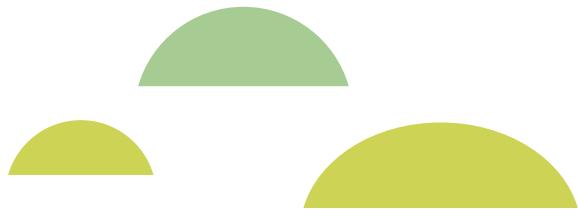
TÉLÉALARME

Suite à l'évolution des missions du poste, l'agent est désormais en charge de rechercher deux référents pour chaque bénéficiaire et de mettre à jour leur dossier. En 2023, 181 dossiers ont été traités (contre 210 en 2022, soit une baisse de 13,8%). En 2023, 29 dossiers ont abouti (contre 26 en 2022, soit une hausse de 11.5%).

LES ACTIONS PHARES DONT PARTENARIAT

En juin 2023, le service portage de repas a essayé un nouveau moyen de transport pour la livraison de repas : un vélo cargo électrique réfrigéré. Ce nouveau moyen de transport répond à plusieurs problématiques : réduction des émissions de CO2 et s'accorder avec la politique de ZFE de la ville d'Annecy, une meilleure mobilité en centre-ville.





Ce service a été testé pendant quelques jours. Le constat est plutôt mitigé :

- En points positifs : une meilleure circulation pour les tournées en centre-ville, une plus grande facilité pour se garer.
- En points négatifs : une faible autonomie de la batterie qui ne permet pas d'assurer toute la tournée (de 8h à 12h), moyen de transport uniquement dédié aux tournées du centre-ville, une utilisation plus compliquée lorsque les températures extérieures avoisinent les 0°C l'hiver et 30°C l'été.

En conclusion, ce vélo peut être une bonne alternative lorsque l'un de nos véhicules est en panne. Il reste à définir qui et dans quelles mesures nous pouvons utiliser ce moyen de transport.

En 2023, le service portage de repas a travaillé sur l'informatisation des fiches réclamations. Auparavant, dès qu'un agent constatait un évènement indésirable, il utilisait une fiche progrès. A présent, tous les agents sont formés à l'outil informatique BLUEKANGO. Nous avons également procédé à l'informatisation des réclamations des bénéficiaires que l'on peut désormais retrouver sur IMPLICITE.

PERSPECTIVES

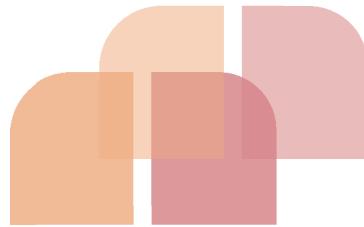
Dans une démarche de sécurité, le service portage de repas va mettre en place pour l'année 2024 deux formations à destination des agents de portage de repas. En effet, en lien avec le service hôtelier du CIAS, nous allons prévoir une formation concernant l'Hygiène Alimentaire afin de (re)former les agents sur l'importance du respect de la chaîne du froid et des risques microbiens.

Le service va également prévoir une formation sur la prévention des risques routiers. Cette formation aura pour but de limiter et sensibiliser les agents sur les accidents routiers et le respect du code de la route.

Un travail d'adaptation du nombre de tournées sera à réaliser en fonction du nombre de bénéficiaires à livrer, du nombre d'agents disponibles et du nombre de véhicules disponibles. En effet ces trois paramètres varient selon certains jours. Dans une logique d'efficience, nous devons ajuster le nombre de tournées pour l'année 2024.

Révision des critères de portage.

3.4. PRÉVENTION AIDE AUX AIDANTS



CHIFFRES CLÉS

- 125 consultations de prévention
- 108 soutiens psychologiques individuels pour les aidants
- 348 heures de relais à domicile
- 302 coups de pouce numériques individuels dans les communes
- 7 cycles de 12 ateliers numériques en groupe, dans les communes, soutenus par la CARSAT
- 95 bénéficiaires des ateliers mémoire
- 600 personnes informées avec le bus des seniors

EN BREF

Le service a adopté en 2023 son rythme de croisière, avec la poursuite de certaines missions, actions, le développement de l'aide aux aidants et des ateliers numériques.

De nouvelles actions sur 1 ou 2 ans ont vu le jour : ateliers mémoire animés par l'infirmière et information aux aidants et seniors avec l'animatrice du bus.

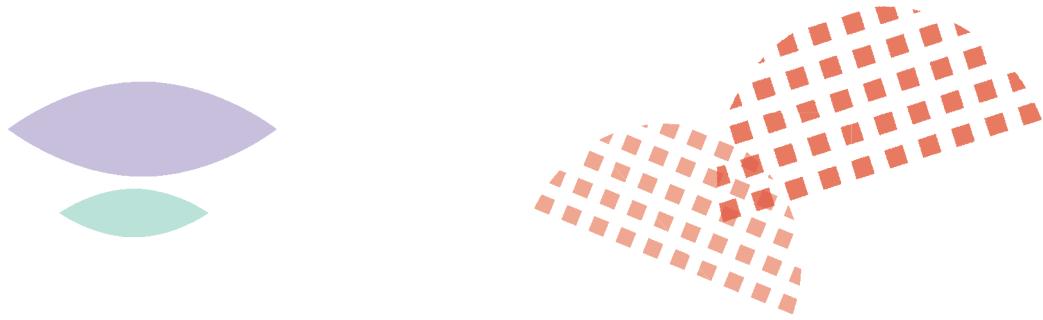
Un effectif très stable de 7 agents dans le service, un bon esprit d'équipe et une belle collaboration créative pour les nouveaux projets.

LES ACTIONS PHARES



1. Les activités régulières :

- Poursuite des consultations de prévention santé :
 - Stabilisation des consultations de prévention en 2023 : 116 en 2022 et **125** consultations de prévention en 2023. **61** personnes reçues sur Annecy, **64** personnes reçues dans des communes hôtes avec le bus des seniors. 8 communes en 2022 et 15 communes en 2023 : Annecy, Poisy, Fillière, Alby sur Chéran, Saint Eustache, Menthon Saint Bernard, Groisy, Montagny-les-Lanches, Saint Félix, Quintal, Allèves, Montmin, Chainaz-les-Frasses, Bluffy, Talloires.



- Augmentation de l'activité de la plateforme de répit pour les aidants :

- **83** séances de soutien psychologique en 2022 et **108** séances sur l'année 2023.
- **26** pauses-café en 2022 et **30** en 2023 se déroulant alternativement sur Annecy, Filières, Saint Jorioz, et une fois à l'accueil de jour le Grand Chêne à Vieugy.
- **231** heures de relais à domicile en 2022 (2 bénéficiaires) et **348** heures réalisées sur l'année 2023 (7 bénéficiaires).

- Les accompagnements numériques : individuels ou collectifs sont de plus en plus demandés et appréciés

- **302** séances de coup de pouce numérique individuel sur 18 communes.
- **84** ateliers de groupe soutenus par la CARSAT sur les communes d'Annecy, Annecy-le-Vieux, Cran-Gevrier, Talloires, Epagny, Sevrier, Meythet.

- Les actions de l'ergothérapeute :

- **147** visites à domicile en 2022 et **171** en 2023 dans le cadre de l'aide personnalisée à l'autonomie missionnée par le Conseil Départemental.
- **61** suivis de bénéficiaires du SPASAD et du service d'aide.
- **4** suivis d'accidents du travail pour les agents de la Direction.
- **8** suivis de professionnels dans le cadre de leurs missions.

- Les actions partenariales :

- Participation aux journées seniors de la ville d'Annecy,
- Participation à la Journée des aidants organisée cette année par L'UDAF,
- Participation à la journée Numérica le 1 avril : accueil de 36 visiteurs.



2. Les nouveautés :

- Projet intergénérationnel :

- Un groupe de lycéens avec option « audiovisuel » a rencontré puis filmé fin 2022, des personnes âgées de la commune d'Epagny. En 2023, s'est tenue la projection du film en présence des lycéens, des personnes âgées, de membres du service et d'invités de la commune et des familles (92 spectateurs).

• Les ateliers mémoire de l'infirmière de prévention programmés sur 2 ans : 7 communes profitant chacune d'un cycle de 8 ateliers et ont touché en tout 95 bénéficiaires.

• Le cycle d'information et sensibilisation pour les aidants avec le Bus des seniors : Positionnée essentiellement sur les marchés (12 communes) l'animatrice a rencontré et informé plus de 600 personnes sur le dernier semestre 2023.

PERSPECTIVES

L'ouverture à tous aidants d'une personne âgée en perte d'autonomie des actions de la plateforme de répit, permettra de davantage mobiliser le psychologue et la cheffe de service, ainsi que les agents du service d'aide à domicile investis dans le dispositif. Se profile une importante augmentation de l'activité.

Un nouveau projet va être lancé : ateliers théâtre pour les jeunes seniors retraités.

L'implication progressive dans la démarche globale de qualité et le déménagement dans de nouveaux locaux, avec l'aide et le soin, vont modifier les fonctionnements de travail antérieurs, et requérir des qualités certaines d'adaptation pour toujours garder en point de mire le service rendu au public.



Des lycéens option audiovisuel
filment des personnes âgées

Premiers rushs



En formation

3.5. ACCUEILS DE JOURS THÉRAPEUTIQUES « L'ESCALE » ET « L'ENTRACTE »

EN BREF

L'année 2023 a été marquée par le déploiement du DUI Titanlink sur les Accueils de Jour comme sites pilotes au CIAS et l'inscription dans une démarche qualité appuyée par de nouveaux outils informatiques. Sur le plan des Ressources Humaines, cette année a permis d'inscrire l'ensemble des agents dans une stabilité dans l'emploi.

LES ACTIONS PHARES

- Déploiement du nouveau DUI Titanlink sur les 2 Accueils de Jour en tant que sites pilotes.** Ce nouvel outil, à travers la traçabilité des informations, le suivi d'indicateurs qualité et la sécurisation des informations, garantit une meilleure qualité des soins. Il assure un suivi personnalisé des personnes (projet personnalisé, accompagnement des soins, dossier de liaison d'urgence, suivi médical, histoire de vie...). Dans cette démarche qualité initiée par le CIAS, le logiciel qualité Bluekango, a été déployé simultanément afin d'avoir accès à tous les protocoles mutualisés et faire les déclarations d'événements indésirables traités par la cellule qualité du CIAS.
- Stabilisation des emplois – déprécarisation des CDD :** Une nouvelle équipe s'est constituée avec le recrutement de quatre soignants en 18 mois suite à des départs à la retraite. Nous avons soutenu une dynamique de suivi des carrières des soignantes avec leur inscription dans des préparations au concours de la FPT et aux examens. Ainsi la moitié de l'équipe, alors contractuelle depuis parfois près de 10 ans au CIAS, a réussi les concours et accédé à une mise en stage en vue d'une titularisation au cours de l'année 2024. L'ensemble de l'équipe soignante est maintenant dans une stabilité dans l'emploi et peut se projeter vers des objectifs de montée en compétences spécialisées.
- Présentation du Projet d'Accueil de Jour dédié aux personnes atteintes par la maladie de Parkinson et Parkinson + :** Le projet d'accueil de jour, finalisé, a été présenté à l'ARS et au Conseil Départemental dans le cadre de la signature du CPOM. Malheureusement, les financements ne sont pas encore disponibles pour recueillir l'autorisation de déploiement de l'extension des places au sein de l'Entracte.

PERSPECTIVES

- Professionnalisation et montée en compétences des soignants : En 2024, des formations spécialisées sont programmées afin d'inscrire le personnel dans une montée en compétences nécessaire à l'accompagnement spécialisé des Accueils de Jour et à la validation de l'année de mise en stage (ASG, maladies neurodégénératives, EMDR, gestion de l'agressivité, formations d'intégration à la FPT etc ...).

- Planification des travaux de rénovation de l'Escale

CHIFFRES CLÉS

ESCALE

ESCALE - Taux d'occupation :



2023 marque un recul du taux d'occupation des places d'accueil de jour à l'Escale.

Nombre de personnes accueillies en 2023 à l'Escale : **67**

Entrées : **36**

Sorties : **36**

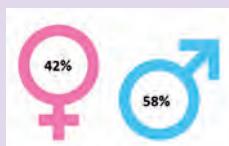
Durée moyenne d'accompagnement des sortants 2023 : **366 jours**

Malgré un nombre de personnes accueilli supérieur en 2023 à 2022 (67 contre 62 l'année dernière) et une augmentation du nombre d'entrées de 28% (36 entrées contre 28 en 2022), le taux d'occupation de l'Escale a fortement baissé de juin à septembre 23 (autour de 75%) avec une baisse des demandes pendant l'été et une augmentation des sorties qui correspondent à des entrées en EHPAD (+10%).

ESCALE - Âges :



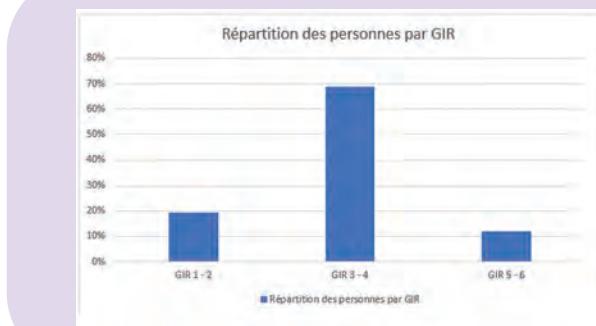
ESCALE - Répartition des sexes :



Moyenne d'âge : 85 ans

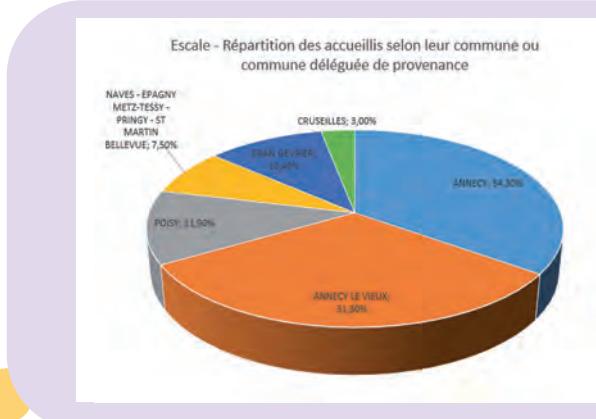
La répartition des sexes montre une nette augmentation, toujours en progression, de la proportion des hommes par rapport aux années précédentes et par rapport au sex-ratio de la maladie d'Alzheimer dans la population générale qui se répartit habituellement selon un rapport de 2/3 de femmes pour 1/3 d'hommes.

ESCALE - GIR :



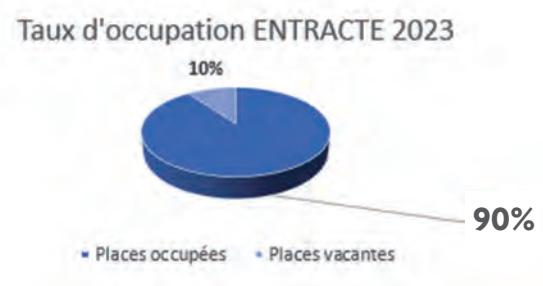
ESCALE -

Communes de provenance :



ESCALE

ESCALE - Taux d'occupation :



Nombre de personnes accueillies en 2023 à l'Entracte : **40**

Entrées : **20**

Sorties : **37**

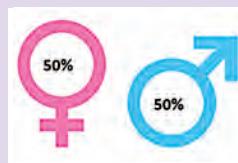
Durée moyenne d'accompagnement des sortants 2023 : **291 jours**

L'Entracte passe d'un taux d'occupation de 72% en 2022 à 90% en 2023. Les trois groupes sont maintenant dédiés à des personnes à des stades légers et modérés de la maladie d'Alzheimer qui sont en majoritaires dans les demandes d'admission. Le choix de l'Entracte se justifie pour laisser un accès à la déambulation en rez-de-jardin aux groupes à des stades avancés de la maladie à L'Escale.

ENTRACTE - Âges :



ENTRACTE - Répartition des sexes :



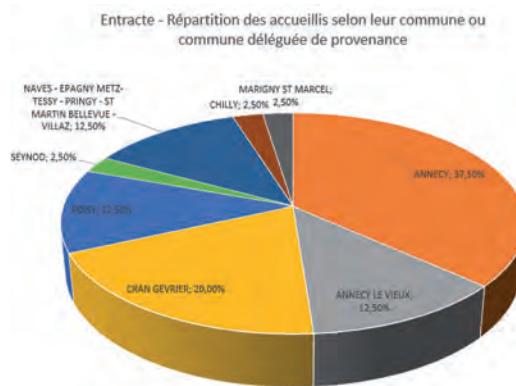
Moyenne d'âge : 84 ans

ENTRACTE - GIR :



ENTRACTE -

Communes de provenance :



4

DES SOLUTIONS ALTERNATIVES AU MAINTIEN À DOMICILE

4.1 HÉBERGEMENTS TEMPORAIRES	P. 52
4.2 HABITATS INCLUSIFS	P. 53
4.3 RÉSIDENCES AUTONOMIE	P. 54
4.4 EHPAD	P. 61
4.5 SERVICES HÔTELIERS	P. 70
4.6 ANIMATION	P. 73

4.1. HÉBERGEMENTS TEMPORAIRES

Les établissements EHPAD du CIAS proposent 18 places d'hébergements temporaires (sur les sites de LA BARTAVELLE et de LA PRAIRIE), mais aussi 1 place d'hébergement temporaire de crise (aux PAROUSES).

Par ailleurs, les résidences autonomie proposent également ce dispositif, à destination des personnes âgées plus autonomes, à hauteur de 5 studios dédiés à ce type de prestation (4 aux PERVENCHES et 1 à LA COUR).

Ces dispositifs soutiennent les objectifs suivants :

- permettre le soutien des proches aidants
- préparer un retour à domicile après une période d'hospitalisation
- réaliser une phase de bilan, bénéfique à l'adaptation de l'accompagnement à domicile
- préparer une admission définitive

Comme tous les ans, le taux d'occupation de l'hébergement temporaire reste particulièrement saisonnier, notamment pour les résidences autonomie (davantage de demandes pour les périodes hivernales et estivales).

En 2023, nous notons également, un lien privilégié avec les accueils de jour qui adressent certaines familles aux établissements proposant de l'hébergement temporaire (parcours usagers ainsi facilités).

En 2023, les travaux conduits pour la négociation du CPOM ont permis d'identifier 3 axes de travail en lien avec les hébergements temporaires :



1. Réorganisation de l'offre d'HT sur le territoire, en redéployant l'ensemble des places d'hébergement temporaire sur tous les établissements (donc à terme, 2 à 3 places d'HT par EHPAD),
2. Augmentation du nombre d'HTC (passage de 1 HTC à 3 HTC),
3. Majoration et stabilisation du taux d'occupation des HT (objectif cible à 60% pour 2026, et à 80% pour 2028).

4.2. HABITATS INCLUSIFS



L'habitat inclusif est une solution de logement pour les personnes âgées de plus de 65 ans et autonomes. Cette forme d'habitat constitue une alternative à la vie à domicile isolée et à la vie collective en établissement. Les résidents y vivent dans des logements privatifs, tout en partageant un espace commun et un projet de vie sociale.

Concernant le CIAS, 47 résidents disposent d'une aide pour la vie partagée par l'intervention d'un professionnel chargé de l'animation, de la coordination ou de la régulation du vivre ensemble, à l'intérieur comme à l'extérieur de leur logement. Cette aide est en fonction du contenu du projet de vie sociale et partagée que les habitants construisent ensemble : c'est la spécificité de l'habitat inclusif. Les 47 résidents sont répartis en 4 unités disposant actuellement de 3 animatrices de la vie sociale partagée.

Cet habitat est inséré dans la cité, dans un environnement facilitateur, de manière à permettre la participation sociale et citoyenne et à limiter le risque d'isolement. Des conventions sont établies avec les partenaires ou prestataires extérieurs.

L'animateur de la vie sociale et partagée, financé par la prestation d'aide à la vie sociale et partagée, joue un rôle de chef d'orchestre du vivre ensemble, non seulement entre les résidents mais aussi entre les résidents et leur environnement, leurs voisins, proches, les services de proximité, etc.

4.3. RÉSIDENCES AUTONOMIE

Des studios indépendants pour personnes âgées autonomes situés dans un cadre collectif.

Résidences autonomie - La Villa Romaine

EN BREF

L'année 2023 a été marquée par une série de transformations importantes visant à améliorer la qualité de vie des résidents et à renforcer leur accompagnement. Nous retiendrons de l'année :

- **La poursuite des travaux d'extension et de rénovation de l'établissement**, entamés il y a maintenant 4 ans. La durée de ce chantier a entraîné une inévitable lassitude des résidents et une pression supplémentaire sur les équipes de professionnels. Nous garderons en mémoire la satisfaction d'avoir récupéré 24 logements rénovés, une belle salle d'animation fonctionnelle et une nouvelle salle de gymnastique au cinquième étage, offrant une vue imprenable sur la Tournette.
- **La diversification du public accueilli**. Au cours de l'année 2023, une émergence notable de demandes émanant de seniors souffrant de troubles psychiques et de précarité socio-financière a été constatée. Face à cette évolution, nos équipes ont dû ajuster considérablement leurs approches pour offrir un accompagnement personnalisé répondant aux besoins spécifiques de ces nouveaux profils. Cette évolution a cependant favorisé l'émergence de liens encore fragiles avec le Centre Médico-Psychologique (CMP) de notre secteur, renforçant ainsi notre réseau de partenaires pour une prise en charge globale des résidents.
- **Les changements organisationnels** avec la mise en place de cycles de travail de 10 heures pour les auxiliaires de vie. Cette transition visait à favoriser une meilleure continuité d'accompagnement des résidents et à améliorer la qualité de vie au travail des professionnels. Parallèlement, nous avons procédé au déploiement réussi du logiciel TITAN, modernisant ainsi notre système de suivi. Ces changements, bien que bénéfiques, ont fortement mobilisé nos équipes à tous les niveaux, nécessitant une adaptation rapide à l'utilisation du matériel, à la mise à jour des nomenclatures, à la saisie précise des données administratives et au renseignement des plans d'accompagnement.



LES ACTIONS PHARES

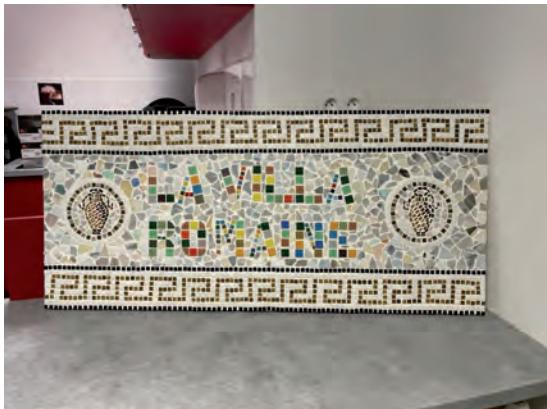
Les réalisations de l'année 2023 comprennent :

- **Un renforcement de la collaboration interprofessionnelle :** La révision des horaires de travail a favorisé une nouvelle approche collaborative entre les aides-soignants et les auxiliaires de vie. Cette modification du déroulement de la journée a encouragé un travail en binôme et un décloisonnement des tâches, renforçant ainsi l'efficacité de l'accompagnement avec un regard à deux niveaux.
- **La mosaïque des générations :** Le projet d'animation 2023 axé sur les rencontres intergénérationnelles, la connaissance et la transmission a été mis en place tout au long de l'année. En partenariat avec l'école primaire ECLA de Meythet, de nombreux ateliers créatifs et gustatifs ont été organisés. Ces échanges enrichissants entre 10 élèves du CP au CM2 et les résidents ont débouché sur la création d'une superbe fresque en mosaïque désormais exposée fièrement dans l'entrée de l'établissement.
- **Un travail de prévention des chutes :** En tirant parti de la mise en place du dossier unique informatisé, l'équipe soignante a pu mettre en place un programme de prévention des chutes. Cette démarche a permis de recueillir des données précises sur les incidents et de mener une analyse plus approfondie des causes des chutes. Grâce à cette approche pluridisciplinaire, les résidents ont pu être orientés vers des consultations spécialisées à l'Espace Santé Innovation du Semnoz (ESIS), renforçant ainsi notre engagement envers leur sécurité et la prévention.

PERSPECTIVES

Pour 2024, plusieurs projets animent les professionnels, nous retiendrons les deux suivants :

- **L'organisation des Olympiades inter-établissements du CIAS :** Suite à la victoire de la Villa Romaine de la précédente édition en 2023, il est prévu d'accueillir les 10 autres établissements du CIAS lors d'une journée spéciale. Notre objectif est de faire de cet événement un moment mémorable, favorisant les échanges et le partage d'expériences entre les différentes structures.
- **Mettre davantage l'accent sur la prévention et l'information en santé :** Une attention particulière sera accordée en 2024 à l'intensification des actions de prévention et d'information en matière de santé. En étroite collaboration avec les professionnels de santé et nos partenaires, nous prévoyons de développer des programmes de sensibilisation et des séances d'information pour les résidents. L'objectif est d'autonomiser les usagers en les informant sur les meilleures pratiques de santé et en leur fournissant les outils nécessaires pour prendre soin d'eux-mêmes.



La mosaïque



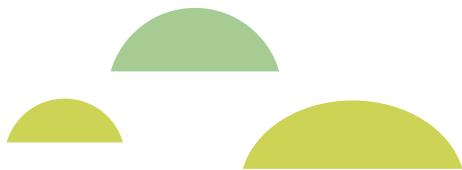
Spectacle Yéyé

Résidences autonomie - Les Pervenches

EN BREF

L'année 2023 a été marquée par plusieurs événements significatifs au sein de l'établissement. L'équipe de professionnels a su se saisir des opportunités de développement et d'amélioration pour offrir aux résidents un cadre de vie toujours plus adapté et sécurisé. Nous retiendrons de l'année :

- **Un accompagnement renforcé** lié au vieillissement des usagers des Pervenches. Cette évolution a entraîné une hausse notable des besoins en assistance pour les activités de la vie quotidienne, ainsi qu'une augmentation significative des demandes d'aide de la part des résidents. En parallèle, l'équipe paramédicale a été fortement sollicitée pour apporter un soutien aux personnes seules ou isolées, notamment dans la gestion de leurs rendez-vous médicaux et de leurs ordonnances. Une étroite collaboration avec les assistantes sociales du pôle senior de la Ville a été engagé pour aider les résidents dans leurs difficultés administratives parfois en lien avec l'évolution numérique.



- **Une transition vers de nouveaux cycles de travail** en 10 heures. Ce projet, bien qu'attendu a constitué un défi important pour l'équipe. En plus des objectifs portés par le CIAS, cette nouvelle organisation visait à optimiser l'efficience du travail des auxiliaires de vie tout en garantissant le bien-être des résidents. L'adaptation à ce nouveau mode de fonctionnement a fortement mobilisé l'équipe encadrante afin de formaliser un changement en douceur.
- **Une modernisation numérique** par la mise en place du dossier unique informatisé (DUI) qui a permis une gestion plus efficace des données médicales et administratives des usagers. Grâce aux tablettes itinérantes, les professionnels disposent désormais d'un outil flexible et performant pour accéder aux informations en temps réel, facilitant ainsi la planification des activités mais aussi leur traçabilité.

LES ACTIONS PHARES

Au cours de l'année 2023, Les Pervenches ont entrepris plusieurs initiatives remarquées telles que :

- **La mise en œuvre des Projets d'Accompagnement Individualisés (PAI)** : Cette initiative est un axe important dans la consolidation de notre approche centrée sur le bien-être individuel de la personne accompagnée. A noter que ce projet a été soutenu par la mise en place du nouveau logiciel DUI.
- **Les actions de prévention et sensibilisation** : Une première action de prévention a été entreprise auprès de nos usagers afin de les sensibiliser à l'importance de la vaccination. Cette initiative s'inscrit dans l'engagement de l'établissement à promouvoir la santé.
- **Les animations dynamiques et variées** : L'animation demeure un point fort de la résidence, offrant une programmation diversifiée comprenant des événements festifs et des activités stimulantes. Des repas à thèmes aux apéritifs canadiens mensuels, en passant par la fête de la musique et les rencontres inter-résidences, l'équipe, **tous métiers confondus**, s'est engagée à créer un environnement convivial et enrichissant sous la houlette de l'animatrice. En parallèle, le Forfait Autonomie a pleinement atteint son objectif en maintenant les acquis et en prévenant les risques. Les activités prisées telles que l'atelier équilibre et le yoga ont été enrichies par de nouvelles initiatives comme l'atelier olfactif, ou encore l'atelier créatif offrant ainsi une gamme d'activités variées.
- **La création d'une Chorale Inter-Résidences** : En collaboration avec les résidences autonomie La Cour et La Villa Romaine, une chorale inter-résidences a été mise en place, renforçant ainsi les liens entre les différentes structures du CIAS et offrant aux résidents une opportunité de s'exprimer et de partager leur passion pour la musique. Une tournée est envisagée pour l'année 2024.



PERSPECTIVES

Les Pervenches abordent l'année 2024 avec une vision ambitieuse et la réalisation de deux projets :

- **La création d'une gazette de la résidence**, offrant une plateforme pour valoriser les talents et les expériences uniques de nos résidents. Parallèlement, il est envisagé la formation d'une association à but non lucratif, destinée à organiser des événements pour collecter des fonds supplémentaires. Ces ressources permettront de financer des activités « exceptionnelles » sortant des sentiers battus.
- **L'innovation technologique** par l'aménagement d'un espace dédié pour accueillir une borne tactile interactive. Cette borne abritera plus de 10 applications, allant du plan de la résidence au programme d'animation, offrant ainsi un accès facile à l'information pour les résidents et visiteurs.



Action physique adaptée



Un peu de détente



Le verre de l'amitié

Résidences autonomie - La Cour



EN BREF

En parallèle des importantes démarches engagées dans le cadre des phases d'études pour la rénovation de l'établissement, l'équipe s'est investie en 2023 pour améliorer la communication, le bien-être au travail, renforcer les liens avec l'environnement géographique et les jeunes générations, et surtout placer le résident au cœur de notre projet.

Piloter pour mieux agir : La mise en place d'une réunion hebdomadaire entre l'équipe (soins et hébergement) et la direction offre une plateforme où chaque membre du personnel peut discuter de situations complexes et contribuer au fonctionnement des services. Ces réunions fréquentes ont été cruciales pour la prévention du risque alcoolique, la lutte contre l'isolement, la prévention des risques épidémiques, ainsi que pour répondre à de nombreuses interrogations et apporter un soutien constant aux agents.

Se divertir pour mieux vivre : L'organisation des Estivales dans les jardins de La Cour a marqué les mois d'été. De juin à septembre, les résidents ont pu assister à des concerts apéritifs dans le cadre agréable et convivial du jardin. De même, l'ouverture exceptionnelle du restaurant le jour de Noël et le jour de l'An a permis aux résidents de partager des moments chaleureux. Enfin, l'organisation de la fête des voisins a été l'occasion d'ouvrir les portes de l'établissement à son environnement proche.

Entretenir le lien intergénérationnel : Le printemps a été l'occasion d'inviter les enfants de l'école Sainte-Anne, renforçant ainsi le partenariat entre les deux structures. Chaque hiver, les enfants de cette école envoient leurs vœux aux résidents, qui leur répondent par une invitation à un loto intergénérationnel avant les vacances de Pâques.

Renforcer la cohérence des soins et la prévention : La mise en place d'un nouveau logiciel de soins, Titan Link, a amélioré la transmission d'informations entre les équipes et relancé les projets d'accompagnement personnalisés pour chaque résident. De plus, les visites de prévention chez les résidents les plus isolés sont une avancée cruciale dans la prévention des risques.

Placer le résident au cœur du projet : Le lancement d'une réunion mensuelle des résidents avec la direction, autour d'un apéritif convivial, permet de prendre le pouls des attentes des résidents et de discuter de l'actualité de la structure. Ce rendez-vous le dernier mercredi de chaque mois à 11h est devenu un moment important, avec une forte participation des résidents.



PERSPECTIVES

Nouveau partenariat avec la bibliothèque des Tilleuls : Un partenariat en cours d'élaboration avec l'équipe des bénévoles de la bibliothèque des Tilleuls permettra un emprunt gratuit de 60 livres par mois, des DVD et des jeux. Cette collaboration offrira également l'opportunité d'organiser une nouvelle animation, "Rencontre autour d'un livre", chaque mardi, favorisant ainsi les échanges culturels.

Repas de fin d'année exceptionnel : Traditionnellement organisé à midi, le repas de fin d'année se tiendra exceptionnellement en soirée. Dans le but de recréer l'ambiance conviviale et chaleureuse d'une soirée de réveillon, notre équipe souhaite faire de cet événement un moment fort et inoubliable pour les résidents.



La cour - Les Estivales

4.4. EHPAD

Ehpad - La Bartavelle

EN BREF

L'année 2023 souligne le travail de fond des équipes. En effet le taux d'occupation en hébergement permanent et temporaire se consolide nettement en fin d'année. Les effectifs sont désormais complets sur les postes d'auxiliaires de vie et d'aides-soignants. L'équipe infirmière se renforce avec l'arrivée de deux nouvelles recrues pour passer de 2 à 4 équivalents temps plein. Tributaire du marché et de la forte demande sur le bassin, un médecin coordonnateur est toujours activement recherché.



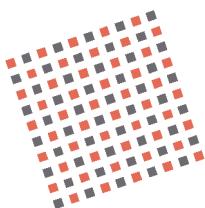
Afin de répondre à l'évolution démographique et aux besoins du territoire, l'EHPAD de la Bartavelle propose les spécificités suivantes :

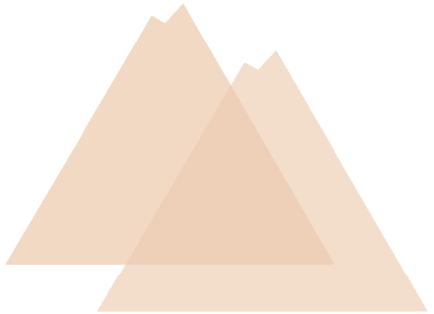
- Une Unité de Vie Protégée dimensionnée pour accueillir 24 personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives, de maladies rares ou tributaires de séquelles suite à un accident de la vie.

- 7 places en hébergement temporaire : L'établissement a été sollicité à plusieurs reprises en 2023 pour répondre au besoin urgent de problématiques ponctuelles et ainsi soulager les aidants. En effet, ces familles souhaitent accéder à un temps de répit, de repos ou de transition pour lequel l'EHPAD présente alors, des modalités sécurisantes.

- l'unité pour personnes vieillissantes en situation de handicap bénéficie de l'accompagnement quotidien de 4 éducateurs et de l'intervention hebdomadaire d'un psychologue dédié (Association ALPYSIA).

Dans ce cadre l'accompagnement médico-social est au cœur de la mission d'intérêt général de l'établissement pour apporter un service de qualité, performant, conforme et novateur pour la population accompagnée.





LES ACTIONS PHARES

CONSOLIDATION DES EQUIPES POUR UN ACCOMPAGNEMENT AJUSTÉ

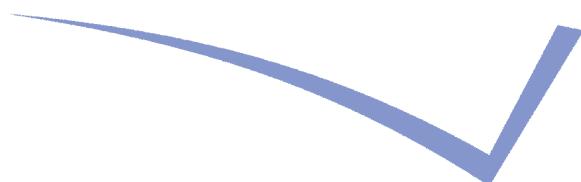


- L'accueil temporaire se consolide et l'équipe soignante tend à se professionnaliser grâce à l'implication quotidienne de l'infirmière coordinatrice, et de l'assiduité de l'équipe administrative et pluridisciplinaire.
- La référente hébergement nouvellement installée, accompagne une équipe de 14 auxiliaires de vie ainsi que 4 agents d'entretien pour un établissement à la propreté exemplaire.
- Créative et force de proposition par la diversité proposée, l'animatrice a pris ses fonctions sur le dernier trimestre pour le plus grand plaisir des résidents.
- L'ensemble des projets de vie personnalisés a été actualisé sur l'exercice par la psychologue de l'établissement Anne-Caroline F. France Alzheimer débute l'accompagnement des aidants.
- Deux acquisitions : une chaise Raiser qui permet de relever une personne à terre sans effort.
- Un Bladder scan (échographe vésical).

PERSPECTIVES

Les difficultés actuelles de recrutement d'agents diplômés et les absences spécifiques du secteur, induisent une sollicitation supplémentaire de l'équipe encadrante. Celle-ci doit faire face à une instabilité de fonctionnement permanente afin d'assurer la continuité de service et un accompagnement qualitatif.

Au regard de l'évolution de la population accompagnée, nous devons faire face aux entrées tardives en institution et à une dépendance grandissante... Inscrit dans cette dynamique, **la formation, l'ouverture sur l'environnement et la fidélisation** seront stratégiques pour l'établissement afin de favoriser la montée en compétences, professionnaliser et titulariser les agents de demain. Parallèlement le travail engagé par l'agglomération du Grand Annecy sur l'attractivité des métiers ainsi que les efforts déployés relatifs à la qualité de vie au travail devraient contribuer à renforcer l'attachement escompté.



Ehpad - La Résidence Heureuse



EN BREF

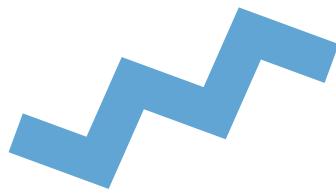
L'année 2023, a vu l'aboutissement des réflexions sur les organisations de travail avec l'adoption dès le premier janvier de l'amplitude de travail en 10h45 pour toute l'équipe d'aides-soignantes, d'auxiliaires de vie et d'IDE. Ce changement d'organisation a permis de stabiliser l'équipe et d'obtenir d'un taux d'occupation optimal. Toutes les chambres sont aujourd'hui occupées. Les nouveaux équipements mis en place, grâce à la subvention PAI donné par les tutelles, ont contribué à renforcer les prises en soins de qualité pour les résidents présentant des difficultés à la mobilisation. Les conditions de travail des professionnels ont également été améliorées avec l'acquisition d'une chaise quick raizer permettant de relever un résident au sol facilement et de rails de transferts, par exemple. L'acquisition du nouveau logiciel de soins, Titan Link a également contribué à améliorer la traçabilité des prises en soins facilitant la transmission d'information et le suivi entre les équipes.

Comme chaque année, l'année 2023 a été clôturée par un repas festif suivi d'un spectacle très apprécié de tous, en compagnie des résidents, des familles et les professionnels.

LES ACTIONS PHARES

- La mise en place des amplitudes de travail en 10h45 pour la résidence Heureuse définitivement adoptées par tous les professionnels. Ils sont désormais présents sur la journée entière sans interruption de prise en charge pour une meilleure qualité de soins.
- Le nouveau logiciel TITAN pour la traçabilité des soins de tous les résidents est enfin en place depuis juin 2023. Il a permis de relancer les PAI (projet personnalisé des résidents) pour chaque résident. Les transmissions permettent aussi à tous les agents d'avoir le même niveau d'information sur la prise en soins des résidents.
- Le Jardin des senteurs est finalisé, il a permis de travailler avec une botaniste, de faire appel à la Ligue Pour la Protection des Oiseaux (LPO), de décorer des jardinières, de faire des plantations avec les résidents. Le printemps est maintenant attendu pour voir le fruit du travail d'une année autour de ce beau projet d'animation floral.
- Le Salon des familles des unités protégées est enfin finalisé, un aménagement a été réalisé pour que les résidents et leur famille puissent avoir un espace leur permettant de déjeuner calmement dans un lieu accueillant.
- Les associations très présentes au sein de la Résidence Heureuse, un grand merci à elles, ont permis de réaliser des échanges individuels avec des résidents parfois un peu seuls ou de décorer l'établissement avec des confections originales pour les jardinières d'intérieur.





PERSPECTIVES

Le pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) : objectif 14 RESIDENTS

Le PASA est aujourd'hui un outil qui est ancré dans les habitudes de vie des résidents de la Résidence Heureuse. Il permet d'accueillir dans la journée des résidents de l'EHPAD (13 aujourd'hui projet pour 14 résidents demain) ayant des troubles du comportement modérés. Des activités sociales et thérapeutiques sont proposées au sein de ce pôle. Il permet de préserver leur autonomie, ils sont plus apaisés lorsqu'ils sont au PASA. L'objectif des 13 places est atteint grâce à notre nouvelle organisation (ETP augmentés, 2 agents formés ASG en 2024) raison pour laquelle nous pouvons désormais accueillir un résident supplémentaire. Une nouvelle vie est donnée au PASA avec un renforcement d'équipe amenant de nouveaux projets (aménagement des espaces différents, faire plus comme à la maison, création de temps d'échanges avec les familles), et des activités nouvelles (décoration par saison, périodes, fêtes) pour le plus grand bénéfice des résidents de la Résidence Heureuse.

SNOEZELEN

La Résidence Heureuse est équipée d'un espace aménagé snoezelen aujourd'hui sous utilisé. Le projet est de développer cette démarche qui est une activité où il est fait appel aux cinq sens : l'ouïe, l'odorat, la vue, le goût et le toucher. Cette activité est conduite dans cet espace aménagé au 1^{er} étage éclairé d'une lumière tamisée, bercé d'une musique douce. Un des objectifs de cet espace est de recréer une ambiance agréable.

Cette approche sensorielle est un moyen d'entrer en relation avec les résidents afin de mieux les prendre en soins, sans automatiquement faire appel à la communication verbale.

Le personnel va être formé et devra rédiger un projet de soins autour de cette activité afin de pouvoir détendre les résidents et calmer leurs angoisses.

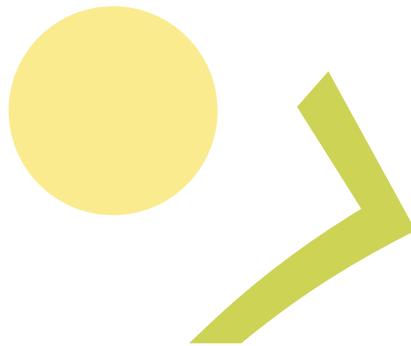


Lecture et revue de presse



Snoezelen : la magie opère

Ehpad - Le Barioz



EN BREF

Année 2023 riche en rebondissements avec le départ de l'IDEC en avril, du médecin coordonnateur en octobre et de la psychologue en fin d'année ; mais une nette augmentation du nombre de professionnels de soin recruté qui a permis de reprendre les admissions à un rythme soutenu.

LES ACTIONS PHARES

Le PAI a permis de faire l'acquisition de plusieurs dispositifs pour améliorer la prise en charge des résidents tels que des rails et des sangles pour faciliter la mobilisation, un électrocardiogramme afin de pouvoir bilaner un résident et d'avoir une interprétation de son rythme cardiaque pour une rapidité dans la réponse thérapeutique, de nouveaux chariots de soins pour optimiser la gestion des consommables et gagner du temps infirmier. Une petite autolaveuse achetée avec cette enveloppe financée par l'ARS, permet d'intervenir dans des recoins difficilement accessibles pour des machines plus imposantes.

Le repas de fin d'année pour les résidents, leurs familles et le personnel a été un véritable moment d'échange et de convivialité.

PERSPECTIVES

Améliorer la qualité de prise en charge des résidents avec l'arrivée d'une nouvelle IDEC qui va manager les équipes.

Poursuivre les admissions et ouvrir le secteur Bauges courant 2024.

Arrivée d'une nouvelle psychologue en mai 2024.

Redresser les finances de l'établissement avec notamment l'objectif d'un taux d'occupation à 95%.



Ehpad - Les Ancolies

EN BREF

L'année a été marquée par un travail significatif sur le recrutement de professionnels afin de rendre possible l'augmentation du nombre de résidents présents et permettre à l'établissement de retrouver une dynamique d'ensemble et d'envisager de nouveaux projets pour 2024.

Un changement de rythme de travail pour les équipes avec le passage en 10h45. Après cette phase de déploiement et de réorganisation, l'établissement rentre dorénavant dans une phase d'évaluation de ce dispositif.

L'arrivée d'une nouvelle animatrice aux Ancolies permet de redévelopper un programme d'activités riche pour le plaisir des résidents.

L'établissement a rencontré des difficultés sur la qualité de la prestation de restauration lors des travaux de la cuisine centrale pour les repas du soir.

LES ACTIONS PHARES

Le Plan d'Aide à l'Investissement 2023 a permis de financer :

- Un Bladder Scanner
- Une chaise Raizer



L'établissement a également fait l'acquisition d'une plateforme de pesée.

L'organisation de rencontres intergénérationnelles :



Projet intergénérationnel : rencontres avec les enfants



Un goûter offert par le CCAS de Poisy



Le traditionnel repas de Noël s'est déroulé en présence de nombreux élus dont le Maire de Poisy



PERSPECTIVES

Sensibiliser et développer une culture qualité dans un but d'amélioration continue d'accueil des résidents et de qualité de vie au travail des professionnels.

Renforcer les partenariats avec le tissu associatif proche de l'établissement permettant l'ouverture de l'EHPAD vers l'extérieur, améliorer sa visibilité, et renforcer le programme d'animation proposé à nos résidents.

Ehpad - Les Parouses

EN BREF

L'année 2023 a permis de stabiliser les équipes soignantes et hôtelières, malgré des changements importants dans les organisations (passage en 10h45, changement du logiciel de soin).



LES ACTIONS PHARES

Le PAI attribué par l'ARS a permis d'acquérir du matériel pour faciliter la prise en charge des résidents et améliorer la qualité de travail des professionnels (autolaveuse, rail de mobilisation, sangles, chaises de douche/transport, chariots de médicaments, chariots de soin).

Le repas de fin d'année pour les résidents, leurs familles et le personnel a été un véritable moment d'échange et de convivialité.

PERSPECTIVES

Ouverture du secteur Lapiaz (12 lits) dans le premier semestre 2024 afin d'atteindre un taux d'occupation à 98%. Mis en place des repas à thème plusieurs fois dans l'année pour le plaisir de toutes et tous.



Ehpad - Les Vergers

EN BREF

L'équipe des Vergers s'est mobilisée en 2023 pour mettre en place des initiatives clés telles que la promotion de l'intelligence collective, l'amélioration des conditions de travail et le développement des compétences du personnel. Ces actions témoignent de l'engagement continu envers le bien-être des résidents et ont souvent revêtu un caractère transversal aux Vergers-La Cour, dans l'esprit du projet d'établissement.



LES ACTIONS PHARES

Promotion de l'intelligence collective : Chaque jeudi à 14h30, une réunion interservices est organisée entre les équipes et la direction, offrant ainsi une plateforme où chaque membre du personnel peut contribuer au fonctionnement des services. Ces réunions régulières ont favorisé la discussion de situations complexes et ont permis de lever des obstacles grâce à de multiples contributions. Un compte rendu de la réunion est ensuite rédigé et diffusé dans le logiciel métier à destination de tous les professionnels.

Travailler main dans la main dans une logique de parcours : La présence de trois services du CIAS sur le même site géographique (l'EHPAD Les Vergers, l'accueil de jour l'Escale et la résidence autonomie La Cour) est un symbole important. Lors d'un grand barbecue organisé en juin, résidents, bénéficiaires et équipes ont partagé un moment convivial et compétitif lors d'un quizz culturel sur Cuba, renforçant ainsi les liens entre les différents services.

Amélioration des conditions de travail : La création d'un pool de vacataires en interne facilite les remplacements et réduit le recours à l'intérim. Cela se traduit par une meilleure prise en soins des résidents au quotidien et une plus grande stabilité des équipes. De plus, l'installation de rails de transfert dans quatre chambres renforce la sécurité des résidents et prévient les risques musculo-squelettiques pour le personnel.

Continuité de l'animation : La transition vers de nouvelles trames de planning en 10h45 a encouragé une plus grande participation des équipes soins et hébergement aux animations, notamment le week-end. L'intégration des activités dans les fiches de tâches a renforcé cet objectif, valorisant ainsi les équipes et réduisant les moments d'isolement le week-end et les jours fériés.

PERSPECTIVES

Développement des compétences : Des formations internes animées par le médecin coordonnateur et/ou l'équipe infirmière seront organisées afin de renforcer les compétences des équipes, notamment des agents non-diplômés. Ce programme annuel comprendra des sessions sur les situations d'urgence, l'éthique et la bientraitance, les fortes chaleurs et canicules, la prévention et gestion des épidémies, la fin de vie et le circuit du médicament.

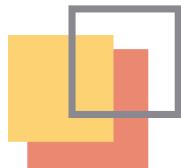
Poursuite de l'équipement en rails de transfert : L'installation de rails de transfert dans neuf nouvelles chambres améliorera encore les conditions de travail des équipes et renforcera la sécurité des résidents.

CHIFFRES CLÉS

Taux d'occupation des chambres 2023 : **98.5%**

Taux de projets d'accompagnement individuel complétés au 1er décembre 2023 : **100%**

4.5. SERVICES HÔTELIERS



LES ACTIONS PHARES

- Blanchisserie du Barioz :

En 2023, le service hôtelier a pris la décision d'externaliser les tenues de travail, permettant ainsi une concentration particulière sur la gestion du linge des résidents, améliorant ainsi l'efficacité opérationnelle et la qualité des services rendus. Le stock de tenues de travail, à disposition des agents, a augmenté fortement de manière à faciliter les prises de postes en toute sécurité sanitaire pour les professionnels.

23 242 kg de tenues de travail ont été confié au GCS pour 2023.

- Restauration :

En 2023, les services hôteliers du CIAS ont organisé des formations "Instant Repas" (66 agents formés) pour améliorer la qualité du service des repas. La sécurité alimentaire étant une priorité, 38 agents (cuisiniers, animateurs, référents hébergement), en charge de la distribution des repas ont bénéficiés d'une formation ou mise à jour de leurs connaissances en hygiène alimentaire. Une nouvelle campagne de mesure du gaspillage alimentaire en juin 2023 a permis d'ajuster la production aux besoins et consommations réelles. Ces initiatives visent à renforcer l'efficacité opérationnelle et la satisfaction des résidents et de leurs familles tout en promouvant une culture de responsabilité environnementale.

- Les marchés :

Après des mois d'uniformisation des méthodes, de recherches de simplification et de tests, un cahier des charges a été rédigé pour le marché des produits d'entretien et du petit matériel pour l'ensemble du CIAS. Celui-ci prend en compte la facilité d'utilisation et la protection du personnel et des résidents, l'impact environnemental et le coût financier. Grâce à cet appel d'offres, des fournisseurs répondant aux critères de qualité du CIAS ont pu être sélectionnés sur la durabilité et le coût. La mise en œuvre sera effective début 2024.

- Evolution du poste de Référent Hébergement :

Conscient de l'importance de l'hébergement et la restauration dans le quotidien des résidents, le CIAS a souhaité renforcer ce domaine avec les responsables de service mieux formés et reconnus. Les référents hébergement ont pris une dimension plus importante dans les directions et sont devenus des responsables hôteliers.

PERSPECTIVES

- Mise en place de marché pour les produits d'entretiens :

En 2023, le CIAS a unifié ses méthodes pour améliorer l'efficacité des services. Pour l'année à venir, suite à l'appel d'offre, la mise en place de marchés pour les produits d'entretien et petits matériels, débutera avec de nouveaux prestataires retenus. Cela permettra de renforcer la sécurité de l'approvisionnement et la gestion financière des ressources.



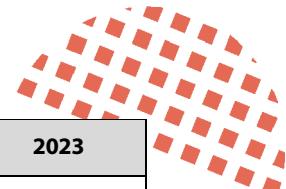
D'autre part, le partenariat avec le groupement de service commun (GCS) de la blanchisserie hospitalière situé à Meythet est renforcé. Une initiative qui favorisera la mutualisation des ressources et l'optimisation des coûts tout en maintenant le niveau de qualité dans nos prestations.

- Travail de répartition des apports nutritionnels journaliers pour les résidents :

Dans la lutte contre les risques de dénutrition conduite par le CIAS, celui-ci travaille conjointement avec la restauration municipale pour réfléchir à une répartition différente des apports nutritionnels sur la journée. Pour cela, une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, d'aides-soignants, de cuisiniers et d'une diététicienne travaillera à une nouvelle journée alimentaire, mieux adaptée aux rythmes et capacités des personnes âgées accueillies.

BLANCHISSEURIE

	2022	2023
Blanchisserie Barioz en Kg	147 423	124 557
Blanchisserie GCS Haute Savoie en Kg		23 242
Blanchisseurs externes SDEZ en €	153 873	166 674
<i>Observations :</i> à partir d'avril 2023, transfert de l'entretien des tenues de travail au GCS.		
+ 8.3% sur le linge hôtelier confié à SDEZ dont 4% lié directement au taux d'occupation en hausse.		



RESTAURATION

Année 2023	PETITS DÉJEUNERS	DÉJEUNERS	COLLATIONS	DINERS	TOTAL
TOTAL C.CENTRALE	161 552	187 841	162 481	175 924	687 798
TOTAL LA COUR	14 863	32 278	14 863	24 788	86 792
TOTAL ÉTABLISSEMENTS	176 415	220 119	177 344	200 712	774 590
Nombre déjeuners + dîners servis en 2023	420 831	Soit une hausse de 9.49 %/2022 Pour une hausse de notre taux global d'occupation de 4% A noter une belle performance des résidences autonomie qui ont gagné du taux de captage (par exemple +12% pour la villa romaine avec un TO constant)			

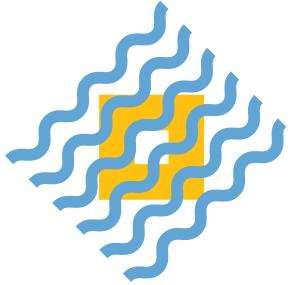


Gâteaux anniversaire des 100 ans



Terrine de légumes maison

4.6. ANIMATION

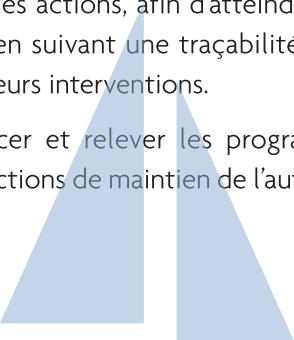


L'ANIMATION POUR TOUS

En référence au projet global d'animation du CIAS (PGA), les services animation des établissements s'activent à insuffler une dynamique transversale et adaptée à chaque site selon ses besoins et le public accueilli.

Les animateurs multiplient et diversifient les actions, afin d'atteindre un taux de participation maximum en collaboration avec le service de soins et en suivant une traçabilité reportée sur le logiciel Titan pour une meilleure vue d'ensemble afin d'optimiser leurs interventions.

Les projets transversaux viennent renforcer et relever les programmes en s'appuyant sur des appels à candidatures et des subventions pour des actions de maintien de l'autonomie, de promotion culturelle et de la lutte contre l'isolement.



LES ACTIONS PHARES

- La Création de la chorale des Résidences Autonomie du CIAS (résidence les Pervenches, la Cour, La Villa Romaine) avec la réalisation d'une tournée sur l'ensemble des EHPAD.
- La généralisation des actions d'APA (Activité Physique Adaptée) subventionnées par l'ARS suite à un appel à projet. Généralisation de l'action Handiski.
- Remise en jeux de « la Coupe CIAS » avec l'organisation d'olympiades et un Blind test pour l'année 2023. La coupe se trouve actuellement à la Villa romaine et sera remise en jeux pour 2024.
- Mise en place du réseau bénévoles du CIAS (composé de familles et proches).
- Une exposition photos sur le thème des métiers du grand âge a eu lieu sur tous les sites avec la participation de la filière gérontologique et a rencontré un vif succès.



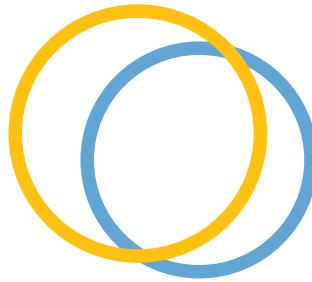
Atelier gym



Handiski : un beau succès



Les Olympiades 2023



PERSPECTIVES

- Evaluation du PGA et réécriture en fonction des observations.
- Pour 2024, la collaboration avec des associations sera un levier pour promouvoir les actions d'animation avec le plus souvent des participations gratuites et bénévoles afin d'alléger les budgets et de permettre l'accès vers l'extérieur (Associations Lire et sourire, vieillir vivants, écoles de danses, etc...)
- Les partenariats intergénérationnels avec les collèges et les lycées seront nombreux avec des professeurs et des élèves motivés pour animer des ateliers culturels.
- Promouvoir les ateliers mémoires avec la Fabrique à Neurones suite à un accord sur un appel à candidature (CARSAT).
- Réflexion sur une marche Bleue pour la semaine Bleue avec la participation de la filière gérontologique.



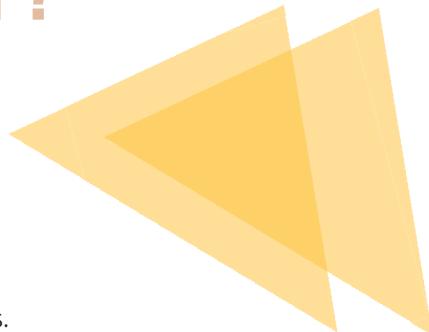
De nombreuses activités toute l'année

5

ET DEMAIN ?



ET DEMAIN ?



De nombreux chantiers importants seront encore au rendez-vous.

Le CIAS devra poursuivre la mobilisation des professionnels, la planification des chantiers réglementaires et transversaux, le développement d'une vision d'avenir adaptée aux besoins et innovante.

Objectifs stratégiques :

- Poursuivre l'accompagnement des réflexions des élus sur la **stratégie patrimoniale** à mettre en œuvre. L'année 2024 devra voir ce chantier finalisé avec des décisions politiques prises, ce qui permettra alors aux services du CIAS et du Grand Annecy de se projeter, chercher des financements, planifier.
- Projeter la **politique grand âge de demain** du Grand Annecy : restitution des réflexions pilotées par le CIAS en 2023, propositions, budgétisation.
- Redéfinir la **politique portage de repas** au regard de la baisse du nombre de repas portés, des coûts importants de ce service. Une réflexion est en cours sur les évolutions du dispositif.
- Poursuivre les travaux engagés en perspective de **l'autonomie du CIAS**. Finaliser les grands axes organisationnels pour les sujets majeurs comme les services RH, la gestion et le suivi des bâtiments (convention Grand Annecy / CIAS à étudier), DSI.
- Accompagner le développement d'une **culture de management par la performance publique**, raviver la dimension d'intérêt général, évaluer les prestations, piloter par la donnée, engager un dialogue de gestion, professionnaliser par la formation.
- Conduire une véritable **politique de gestion des emplois et des compétences** afin d'anticiper les nombreux départs en retraite à venir.
- Être pleinement partie prenante du **pilotage des services communs**.
- Signer le **CPOM**, planifier et mettre en œuvre les objectifs arrêtés.





Objectifs opérationnels :

Au-delà de tous les projets plus opérationnels qui foisonnent, ci-après sont identifiés les projets transversaux principaux :

- Finaliser les derniers travaux d'**harmonisation interne** des pratiques et des fonctionnements.
- Ré-écrire le **schéma interne des responsabilités**.
- Mobiliser les directeurs d'établissements et chefs de services sur l'utilisation des outils de pilotage afin de revenir à une **dimension financière maîtrisée**.
- Lancer le travail **d'archivage** d'ampleur.
- Reprendre avec les services DRH le **cheminement efficace d'un plan de formation** élaboré dans les temps, pour rendre sa mise en œuvre effective en année N.
- Atteindre l'objectif d'une **adresse mail pour tous les professionnels du CIAS** quels qu'ils soient.
- Créer un **portail familles** sur Titan Link.
- Soutenir et accompagner la mise en œuvre des **auto-évaluations** pour tous les établissements et services.
- Se préparer de façon transversale aux **évaluations HAS**, réglementaires intervenant dès le second trimestre 2025.
- Mettre en **nouvelle conformité les SAD**.
- Ouvrir les 2 nouvelles unités **d'habitat inclusif**.
- **Étendre l'accès aux services de la plateforme de répit** à de nouveaux aidants.
- **Relever l'activité quantitative** des services du domicile pour répondre aux besoins et trouver un équilibre financier.
- Impulser et accompagner l'élaboration des **projets d'établissement et de services**.
- Atteindre pour tous les établissements des **taux d'occupation de 95% minimum** et les maintenir.
- Évaluer et réécrire **le PGA** (projet global d'animation) du CIAS.
- Poursuivre les **séminaires des cadres du CIAS**.

Remerciements des contributeurs du rapport

Au nom de toute l'équipe du CIAS, je tiens à exprimer mes remerciements à chacun et chacune d'entre vous pour votre précieuse contribution à la mise en œuvre des missions du CIAS et à l'élaboration du rapport d'activité 2023.

Votre engagement et votre travail ont été essentiels pour la réalisation de ce document, qui reflète le dynamisme et la diversité de nos actions tout au long de l'année écoulée.

Ce rapport d'activité constitue un témoignage concret de notre engagement commun au service de l'accompagnement des seniors du territoire et de leurs aidants. Il témoigne également de la précieuse dynamique interne transversale existante et impulsée depuis plusieurs années, et d'une politique forte portée par les élus du Grand Annecy.

Enfin, il rappelle que le CIAS est un acteur majeur du territoire, bien implanté et œuvrant dans le cadre d'une collaboration partenariale étroite.

Isabelle CROSET

DGA Grand Annecy / DGS CIAS



NOTES



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 du CIAS

Un document édité par
le CIAS GRAND ANNECY

Document et illustrations non contractuels

Crédits photos : © services du CIAS GRAND ANNECY,
© Laurent Cousin, © Big Bang, © SHUTTERSTOCK / Net
Vectors, Lemono, Marish, Good studio, Flash vector,
Macro Vector

Suivi d'édition



Imprimé par les soins de l'imprimerie du Grand Annecy



contacts

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES

Ouvert au public du lundi au vendredi
8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

DIRECTION DU CIAS

46 AVENUE DES ILES – BP 90 270
74007 ANNECY CEDEX
TÉL. : 04 50 63 48 00
cias@grandannecy.fr
www.grandannecy.fr

> ETABLISSEMENTS : ACCUEIL, INFORMATIONS ET ADMISSIONS

EHPAD LES PAROUSES
13 RUE MARIUS VALLIN A ANNECY
TÉL. : 04 50 63 48 00
ciasadmissions@grandannecy.fr

> SERVICES À DOMICILE

1 RUE FRANÇOIS LEVÈQUE À ANNECY
TÉL. : 04 50 33 65 33
bvad@grandannecy.fr

> PARENTHÈSE D'ALOÏS, AIDE AUX AIDANTS

1 RUE FRANÇOIS LEVÈQUE À ANNECY
TÉL. : 04 50 63 48 32
parenthesesdalois@grandannecy.fr

nos principaux partenaires

- > ARS
- > CARSAT ET AUTRES CAISSES COMPLÉMENTAIRES
- > CHANGE
- > COMMUNES / CCAS
- > CONSEIL DÉPARTEMENTAL 74
- > FILIÈRE GÉRONTOLOGIQUE
- > RSI DES ALPES

You avez des questions ?

Selon votre commune de résidence
vous pouvez vous adresser à votre
relais territorial :

> ALBY-SUR-CHÉRAN
363 ALLÉE DU COLLÈGE
04 50 68 11 99

> FILLIERE
300 RUE DES FLEURIES
THORENS-Glieres
04 50 22 43 80

> SAINT-JORIOZ
225 ROUTE DE SALES
04 50 68 54 43

Services aux personnes à domicile (NF 311)
www.marque-nf.com

